



## Une population en croissance

Les personnes âgées représentent l'un des segments de la population qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. En 2000, on estime à 3,8 millions le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus, une hausse de plus de 62 % par rapport aux 2,4 millions en 1981. En fait, l'augmentation du nombre de personnes âgées pendant cette période correspond au double du taux de croissance de l'ensemble de la population.

Par conséquent, plus d'un Canadien sur 8 est maintenant une personne âgée. En 2000, 13 % de la population avaient 65 ans et plus, contre 10 % en 1981 et 8 % en 1971. C'est plus de deux fois et demie qu'en 1921, lorsque seulement 5 % des habitants au Canada avaient 65 ans et plus.

La croissance rapide du nombre de personnes âgées est censée se poursuivre pendant un bon nombre d'années, notamment lorsque les baby boomers (nés entre 1946 et 1966) atteindront 65 ans. Ainsi, Statistique Canada prévoit que d'ici 2021, il y aura près de 7 millions de personnes âgées, soit 19 % de l'ensemble de la population et que d'ici 2041, le nombre de Canadiens de 65 ans et plus passera à plus de 9 millions, ou quelque 25 % de la population.

Les personnes âgées au Canada ne constituent pas cependant un groupe homogène. Du moins dans une perspective statistique élargie, les personnes âgées entre 65 et 74 ans ressemblent plus à celles qui ont moins de 65 ans qu'aux aînés les plus âgés; les 75-84 ans semblent dans une période de transition. Par ailleurs, les personnes de 85 ans et plus constituent le groupe qui présente le plus vraisemblablement les caractéristiques associées à un âge avancé, telles que le besoin accru de soins de santé. Cet aspect est particulièrement important parce que les 85 ans et plus forment le segment de la population aînée qui connaît la croissance la plus rapide.

### Personnes âgées de 65 ans et plus

Année	Personnes âgées de 65 ans et plus			% de la population totale au Canada
	Hommes	Femmes	Total	
	(en milliers)			
1921	215,0	205,3	420,2	4,8
1931	294,6	281,5	576,1	5,6
1941	390,9	376,9	767,8	6,7
1951	551,3	535,0	1086,3	7,8
1961	674,1	717,0	1391,1	7,6
1971	790,3	972,0	1762,3	8,0
1981	1017,2	1360,1	2377,3	9,6
1986	1147,6	1589,3	2737,0	10,4
1991	1349,8	1867,4	3217,2	11,4
1996	1515,3	2066,7	3582,0	12,1
1998	1587,4	2142,3	3729,8	12,3
2000	1645,4	2204,4	3849,9	12,5
Prévisions				
2016	2521,2	3181,2	5702,4	16,6
2021	2989,6	3681,1	6670,6	18,9
2026	3515,5	4237,4	7753,0	21,4
2031	3950,2	4705,9	8656,1	23,6
2036	4132,7	4934,0	9066,7	24,4
2041	4197,1	5035,8	9232,9	24,9
2046	4231,4	5087,2	9318,7	25,2
2051	4257,5	5108,9	9366,4	25,4



## Les aînés les plus âgés

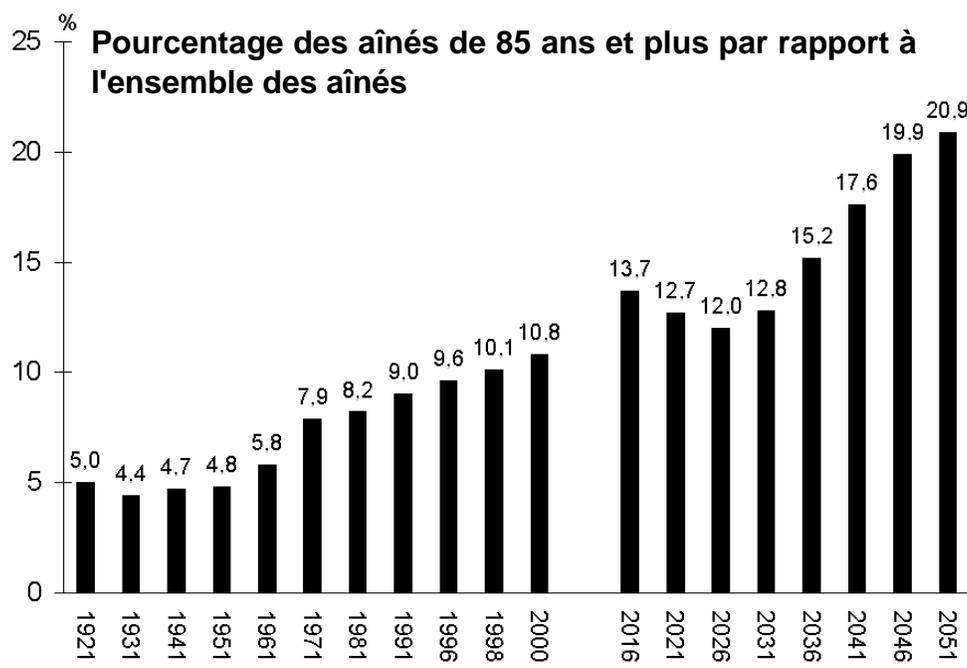
n° 2

La population âgée du Canada est en forte croissance. Parmi ce groupe, ce sont les 85 ans et plus qui constituent le segment qui connaît la croissance la plus rapide. En 2000, il y avait plus de 400 000 Canadiens de 85 ans et plus, contre 140 000 en 1971 et 21 000 seulement en 1921. En fait, environ une personne âgée sur 10 au Canada est âgée de 85 ans ou plus, comparativement à une sur 20 vers 1920.

Tout comme pour l'ensemble de la population aînée, le nombre d'aînés les plus âgés est censé augmenter rapidement au cours des décennies à venir. Ainsi, Statistique Canada projette qu'il y aura près de 2 millions de Canadiens âgés de 85 ans et plus en 2051, soit près de cinq fois leur nombre actuel. En fait, d'ici la moitié du nouveau siècle, il devrait y avoir plus de personnes âgées de 85 ans et plus au Canada qu'il n'y avait de personnes âgées de 65 ans et plus dans les années 70.

La majorité des personnes parmi les 85 ans et plus ont encore moins de 90 ans. Malgré tout, on comptait en 1996 près de 85 000 Canadiens âgés entre 90 et 94 ans, près de 13 000 âgés entre 95 et 99 ans et plus de 3 000 âgés de 100 ans et plus. En outre, les femmes représentent la vaste majorité du segment le plus âgé de la population. En 2000, elles constituaient 70 % de l'ensemble des personnes de 85 ans et plus, contre 60 % des 75 à 84 ans et 53 % des 65 à 74 ans.

L'augmentation de la population chez les aînés les plus âgés revêt une importance considérable parce que les personnes de ce groupe ont habituellement des besoins en matière de soutien social et de soins de santé plus grands que les plus jeunes. À titre d'exemple, notons qu'en 1996, les personnes de 85 ans et plus constituaient près de la moitié (47 %) des personnes âgées vivant dans des établissements de santé alors qu'elles ne représentaient qu'à peu près 10 % de l'ensemble des personnes âgées.



Source : Statistique Canada



## Plusieurs personnes âgées dans toutes les provinces n° 3

Les personnes âgées représentent une proportion considérable de la population dans toutes les provinces. En 2000, 14 % des habitants de la Saskatchewan de même que du Manitoba avaient 65 ans et plus; tout comme 13 % de la population en Colombie-Britannique, dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, 12 % à Terre-Neuve et 10 % en Alberta.

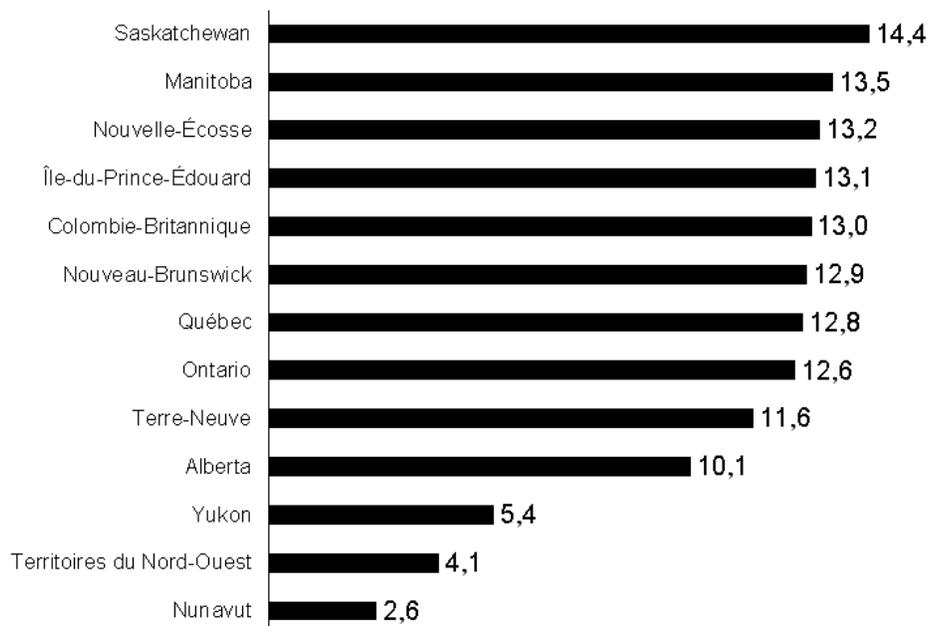
En chiffres absolus, toutefois, la plupart des personnes âgées habitaient dans l'une des quatre grandes provinces. En fait, en 2000, 84 % vivaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique ou en Alberta.

La proportion des personnes âgées était

relativement plus faible dans les territoires. En 2000, seuls 5 % des habitants du Yukon, 4 % des habitants des Territoires du Nord-Ouest et 3 % de ceux du Nunavut étaient âgés de 65 ans et plus.

Fait intéressant à souligner, l'Alberta compte une moindre proportion de personnes âgées par rapport aux autres provinces, mais elle enregistre le plus important afflux net de personnes âgées en provenance des autres provinces. En 1999-2000, l'excédent du nombre de 65 ans et plus qui avaient déménagé en Alberta par rapport au nombre qui avaient quitté la province se chiffrait à plus de 650 personnes. On a également observé un afflux net d'environ 600 personnes âgées en Ontario.

**Pourcentage de personnes âgées dans la population, 2000**





## Une population en grande partie féminine n° 4

Les femmes constituent une proportion particulièrement élevée de la population âgée au Canada. En 2000, 57 % des personnes âgées de 65 ans et plus étaient des femmes, alors que les femmes ne formaient que 51 % du groupe des 55 à 64 ans, et moins de la moitié de la population dans les catégories d'âge inférieur à 55 ans.

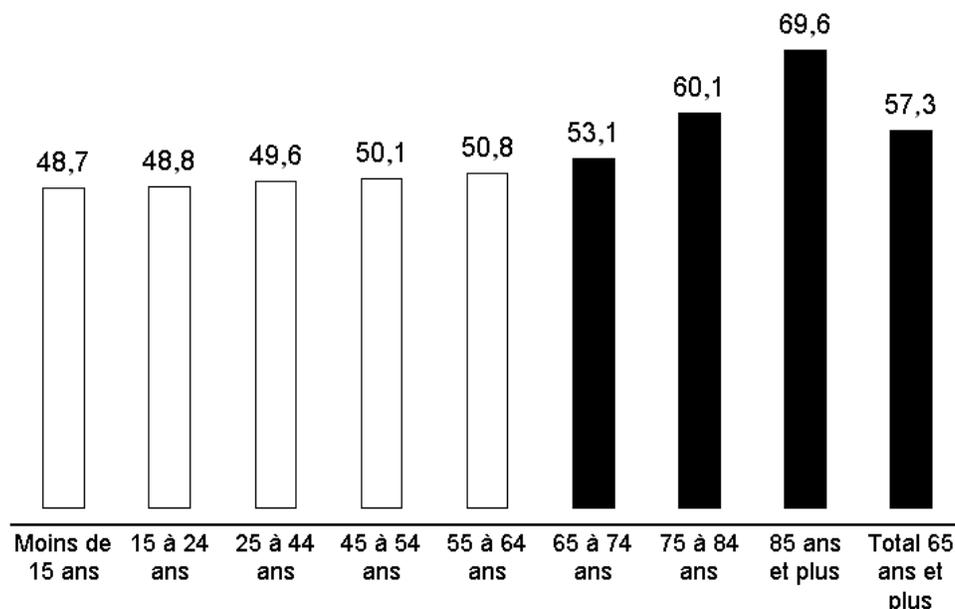
La proportion des personnes âgées que représentent les femmes est encore plus élevée dans les catégories d'âge avancé. En fait, en 2000, 70 % de toutes les personnes âgées de 85 ans et plus étaient des femmes, comme l'étaient 60 % des 75 à 84 ans, et 53 % des 65 à 74 ans.

Le fait que les femmes âgées soient plus nombreuses que les hommes âgés est toutefois un phénomène relativement nouveau. Aussi récemment que dans les années 50, les

hommes âgés étaient plus nombreux que leurs homologues féminins. Pendant les années 60 et 70, cependant, le nombre de femmes de 65 ans et plus a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge, en grande partie parce que l'espérance de vie moyenne des femmes a progressé beaucoup plus rapidement que celle des hommes au cours de cette période.

Les gains au chapitre de l'espérance de vie des femmes et des hommes âgés se sont toutefois stabilisés, de sorte qu'on prévoit que la proportion des personnes âgées que représentent les femmes demeure assez stable pendant la plus grande partie de la première moitié de ce siècle. On calcule qu'en 2051 la population des personnes âgées se composera à 55 % de femmes, soit à peine moins qu'actuellement.

**Pourcentage de femmes dans la population, 2000**





## Le contexte international

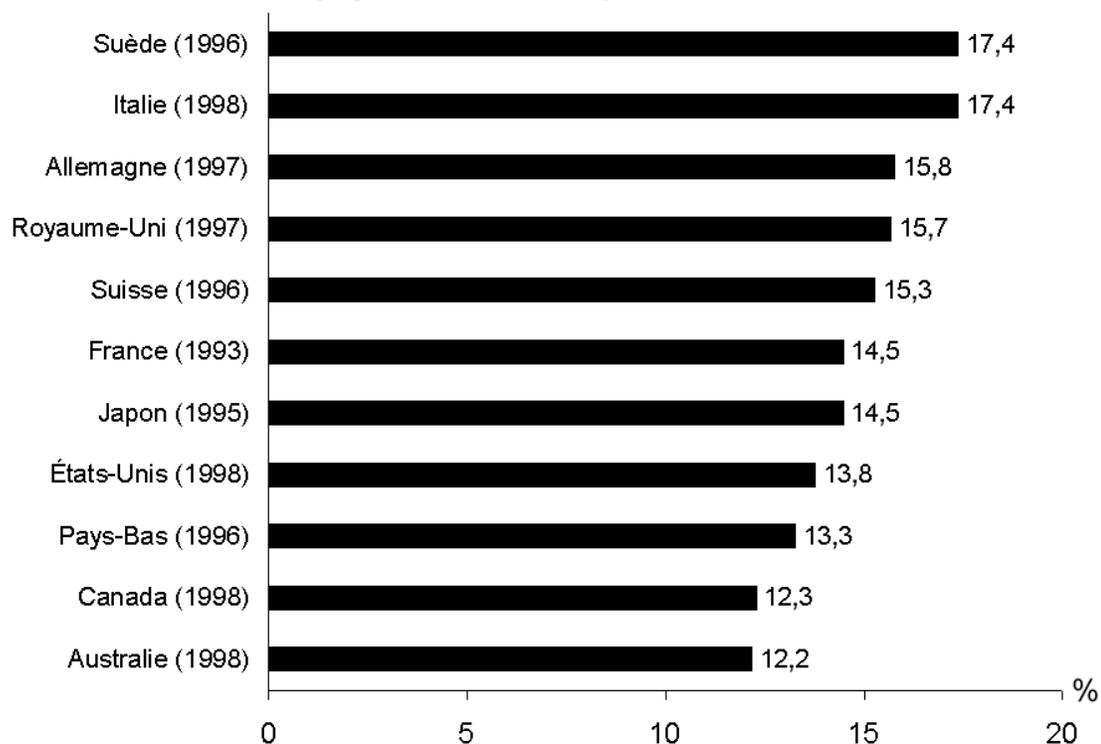
n<sup>o</sup> 5

Même si la population canadienne a vieilli rapidement au cours des dernières décennies, la proportion de l'ensemble de la population que représentent les aînés au Canada est en fait encore relativement faible si on la compare à la proportion que les aînés représentent dans d'autres grands pays industrialisés. À la fin des années 90, par exemple, 12 % des Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 13 % aux Pays-Bas, 14 % aux États-Unis, 15 % en France, au Japon et en Suisse, 16 % au Royaume-Uni et en Allemagne, et 17 % en Suède et en Italie.

Cette situation va cependant changer au cours des prochaines décennies, car les personnes qui sont sur le point d'atteindre 65 ans sont plus nombreuses au Canada que dans ces autres pays.

En fait, alors que les aînés forment actuellement une plus petite part de l'ensemble de la population au Canada qu'aux États-Unis, on prévoit que les aînés devraient constituer 25 % de la population canadienne d'ici 2051, tandis que ce pourcentage sera de seulement 20 % chez les Américains.

**Pourcentage de personnes âgées dans la population au Canada et dans d'autres pays, données les plus récentes**





## Dans les villes, les villages et ailleurs

n° 6

La grande majorité - 76 % en 1996 - des aînés canadiens vivent en région urbaine. Les aînés sont toutefois plus nombreux que les plus jeunes à vivre en région rurale : 24 % par rapport à 21 %. Les aînés sont également proportionnellement plus nombreux à habiter dans des collectivités urbaines plus petites.

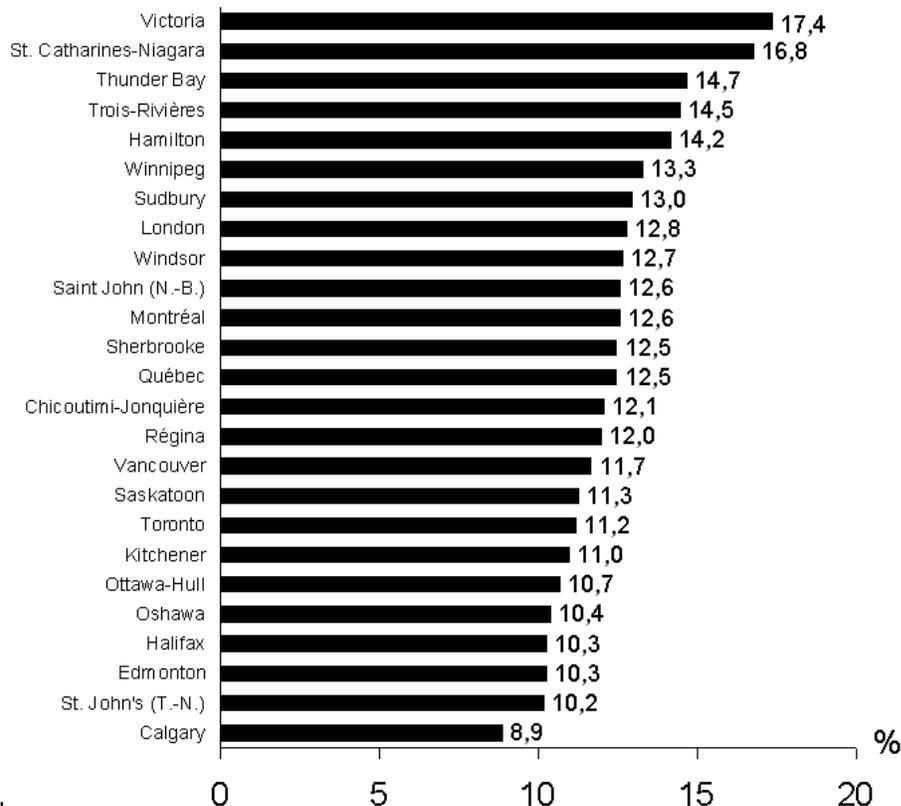
Victoria (C.-B.) et la région de St. Catharines-Niagara en Ontario se partagent présentement le titre de « capitale des aînés du Canada » affichant une concentration d'aînés plus élevée que toutes les autres grandes régions urbaines : en 2000, 17 % de leur population était composée d'aînés. Au second rang, on

retrouve Thunder Bay et Trois-Rivières (15 % d'aînés) suivies de près par Hamilton (14 % d'aînés).

À l'autre bout de l'échelle, les aînés ne représentaient que 10 % de la population de St. John's, d'Edmonton, d'Halifax et d'Oshawa et seulement 9 % de celle de Calgary.

En 2000, 13 % des résidents de Montréal, 12 % des résidents de Vancouver, et 11 % des résidents de Toronto étaient des aînés. Cette année, 31 % de tous les aînés au Canada habitaient dans l'une des trois plus grandes régions urbaines.

**Pourcentage de personnes âgées dans la population des régions métropolitaines de recensement, 2000**



Source : Statistique Canada



## Bon nombre sont propriétaires de leur logement n° 7

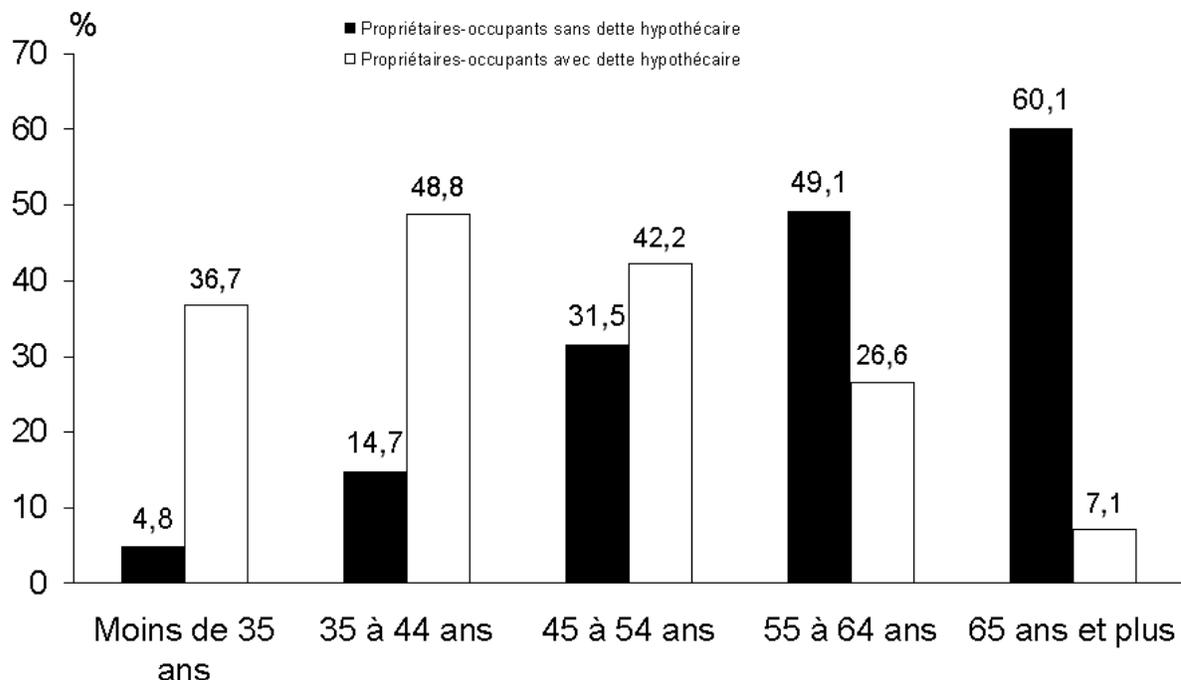
Une grande majorité d'aînés sont propriétaires de leur logement. En 1999, 67 % des ménages ayant à leur tête un aîné étaient propriétaires de leur logement, un pourcentage inférieur à celui des ménages ayant à leur tête une personne de 55 à 64 ans ou de 45 à 54 ans, mais supérieur aux ménages ayant à leur tête une personne de moins de 45 ans.

De plus, la grande majorité des aînés propriétaires de leur logement n'avaient pas d'hypothèque. En 1999, 89 % avaient remboursé leur hypothèque. En fait, les aînés sont, et de loin, le groupe le plus

susceptible d'être propriétaire d'un logement non-hypothéqué.

Les aînés vivant avec leur famille sont proportionnellement plus nombreux à être propriétaires de leur logement que ceux vivant seuls. En 1999, 81 % des familles ayant à leur tête un aîné vivaient dans un logement occupé par son propriétaire comparativement à 50 % des aînés seuls. Chez ces derniers, 57 % des hommes et 48 % des femmes étaient propriétaires de leur logement cette année là.

**Pourcentage de ménages qui possèdent leur logis, selon l'âge de la personne repère, 1999**





## Encore au travail

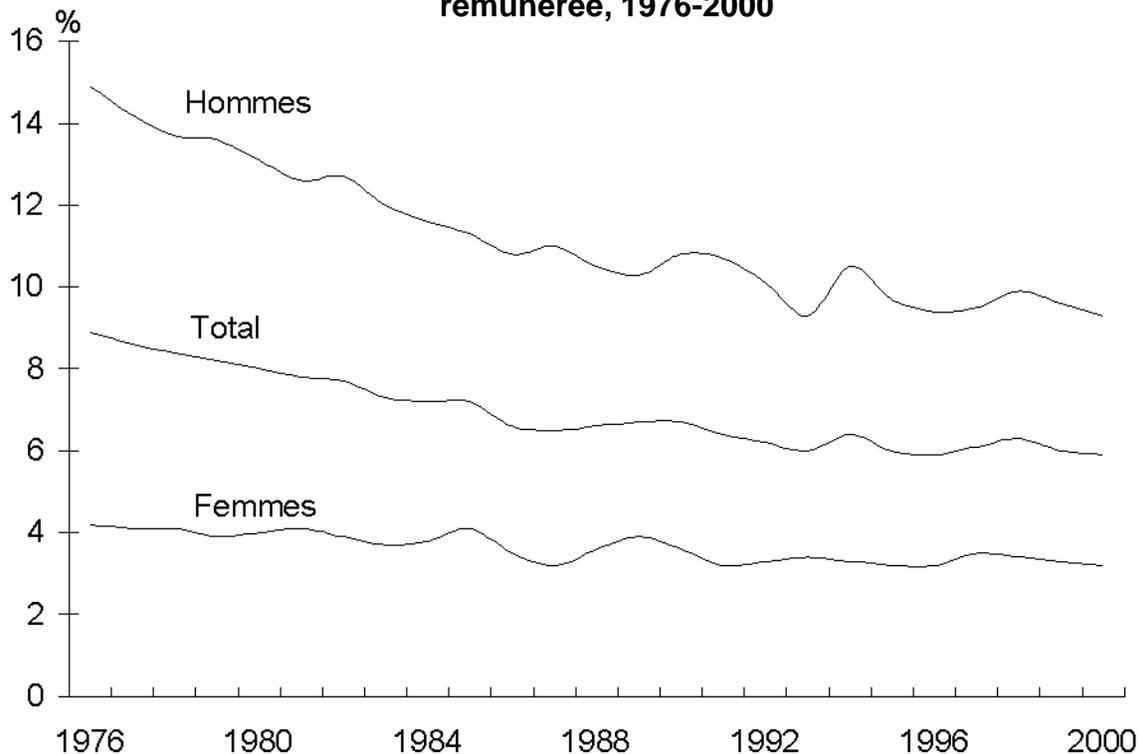
n<sup>o</sup> 8

Tandis que la majorité des aînés sont à la retraite, une faible proportion de ceux-ci font encore partie de la main-d'œuvre rémunérée. En 2000, 6 % de toutes les personnes de 65 ans et plus occupaient un emploi, ce qui constitue une diminution par rapport au niveau de 9 % en 1976.

Les hommes âgés sont beaucoup plus susceptibles que les femmes âgées de travailler à l'extérieur du foyer. En 2000, 9 % des hommes âgés faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée, comparativement à 3 % des femmes âgées.

Plus de la moitié de ces travailleurs aînés étaient des travailleurs autonomes (60 % en 2000) et un grand nombre (43 %) occupaient des emplois à temps partiel. Et, même si en 2000 les aînés représentaient moins de 2 % de tous les travailleurs dans toutes les professions, ils représentaient 10 % de tous les travailleurs agricoles et 14 % de tous les travailleurs dans les professions religieuses.

**Pourcentage de personnes âgées dans la main-d'œuvre rémunérée, 1976-2000**

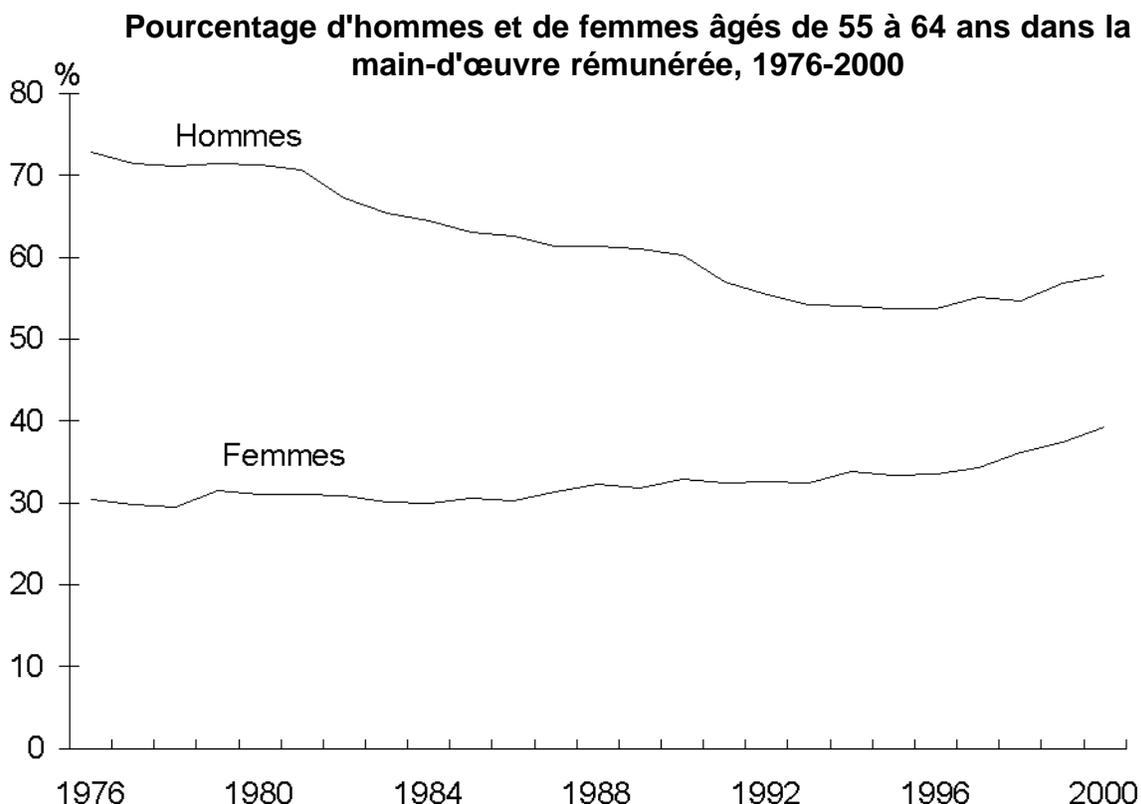




## Diminution de l'emploi chez les hommes de 55 à 64 ans

L'une des plus remarquables tendances du monde du travail au Canada au cours des dernières décennies a été la diminution de la participation des hommes de 55 à 64 ans. Entre 1976 et 1995, la proportion des hommes de ce groupe d'âge occupant un emploi a chuté de 73 % à 54 %. La proportion d'hommes de 55 à 64 ans sur le marché du travail a toutefois fait un bon en avant au cours des deux dernières années, passant de 54 % en 1995 à 58 % en 2000.

Contrairement à leurs homologues masculins, la proportion de femmes de 55 à 64 ans faisant partie de la main-d'œuvre rémunérée a augmenté depuis le milieu des années 70. En 2000, 39 % des femmes de ce groupe d'âge faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée, ce qui constitue une augmentation par rapport au niveau de 30 % déclaré en 1976. Les femmes de ce groupe d'âge sont cependant encore beaucoup moins nombreuses que leurs homologues masculins à occuper un emploi à l'extérieur de leur foyer.





## Les aînés s'investissent dans la collectivité

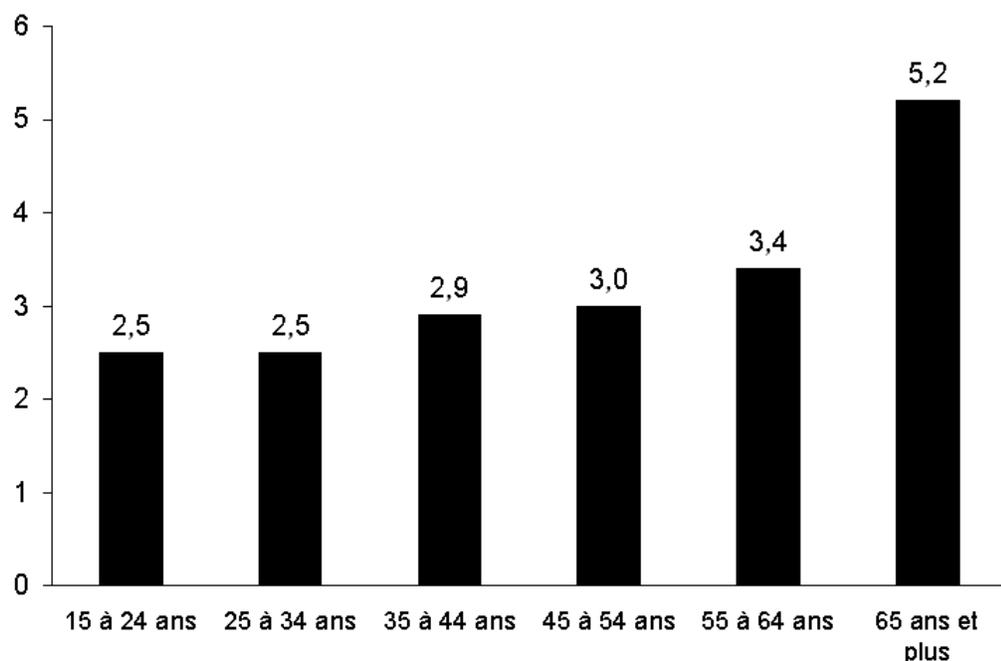
Bien des personnes âgées canadiennes demeurent actives dans leur communauté en participant à des activités bénévoles. La majorité des aînés (58 % en 1997) participent à des activités bénévoles informelles à l'extérieur de leur foyer. Cependant, on note que les aînés sont légèrement moins portés à s'impliquer quand il s'agit d'activités bénévoles structurées. En 2000, près de 750 000 Canadiens de 65 ans et plus, soit 18 % de la population totale des personnes âgées, ont pris part à une activité bénévole structurée quelconque.

En revanche, ceux qui s'impliquent dans les activités bénévoles structurées y consacrent

beaucoup plus de temps que les personnes plus jeunes. En 2000, par exemple, les personnes âgées ont consacré en moyenne plus de cinq heures par semaine à ces activités, tandis que les 35 à 54 ans n'y ont consacré qu'environ trois heures.

Également, notons que les aînés qui contribuent aux activités bénévoles en faisant des dons en argent sont nombreux. En 2000, 77 % des aînés ont fait au moins un tel don. Cette année-là, le don moyen des aînés dépassait légèrement 300 \$. On trouvait à peu près le même chiffre chez les 45 à 64 ans, et un chiffre nettement inférieur chez les groupes d'âges plus jeunes.

Moyenne d'heures par semaine consacrées aux activités de bénévolat, selon l'âge des bénévoles, 2000





# Les aînés au Canada



## Les victimes d'actes criminels et la peur du crime chez les aînés au Canada n° 11

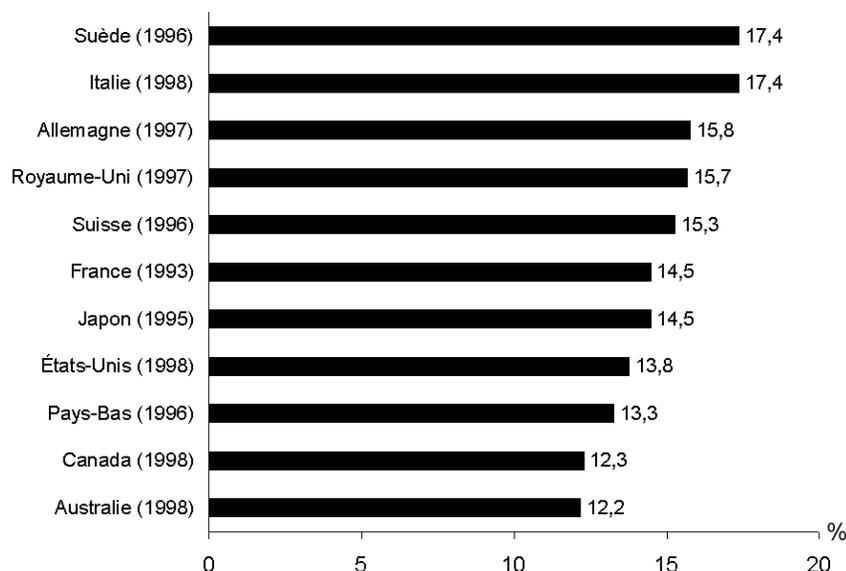
En général, la probabilité d'être victimes d'actes criminels est nettement plus faible chez les personnes âgées que chez les plus jeunes. Ainsi, en 1999, 1,3 personnes âgées de 65 ans et plus sur 100 000 ont été victimes d'homicide par rapport à 2,3 chez les 15 à 24 ans et 2,6 chez les 25 à 44 ans.

Bien que la proportion de victimes d'actes criminels chez les aînés soit inférieure à celle observée chez les plus jeunes, les personnes âgées sont plus portées à se sentir vulnérables que les plus jeunes lorsqu'elles se trouvent à l'extérieur de la maison. En 1999, parmi les aînés qui sortent après la tombée de la nuit, 21 % ont déclaré se sentir relativement peu en sécurité lorsqu'ils se déplaçaient seuls dans leur quartier le soir, comparativement à 18 % des gens âgés entre 45 à 64 ans et 16 % des gens de moins de 45 ans.

Chez les personnes âgées qui sortent après la tombée de la nuit, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à souffrir d'insécurité lorsqu'elles se déplacent toutes seules dans leur quartier la nuit. En 1999, 32 % de ces femmes ont déclaré qu'elles ne se sentaient pas en sécurité contre 12 % seulement des hommes.

Par ailleurs, les personnes âgées s'inquiètent légèrement moins que les plus jeunes d'être victimes d'actes criminels lorsqu'elles se trouvent toutes seules à la maison le soir. Tout de même, en 1999, 17 % des personnes âgées étaient un peu ou très inquiètes lorsqu'elles restaient toutes seules à la maison après la tombée de la nuit. Encore une fois, les femmes âgées s'inquiètent plus que les hommes d'être seules à la maison au cours de la soirée et durant la nuit : 21 % contre 13 %.

**Pourcentage de personnes âgées dans la population au Canada et dans d'autres pays, données les plus récentes**





## Augmentation des revenus moyens

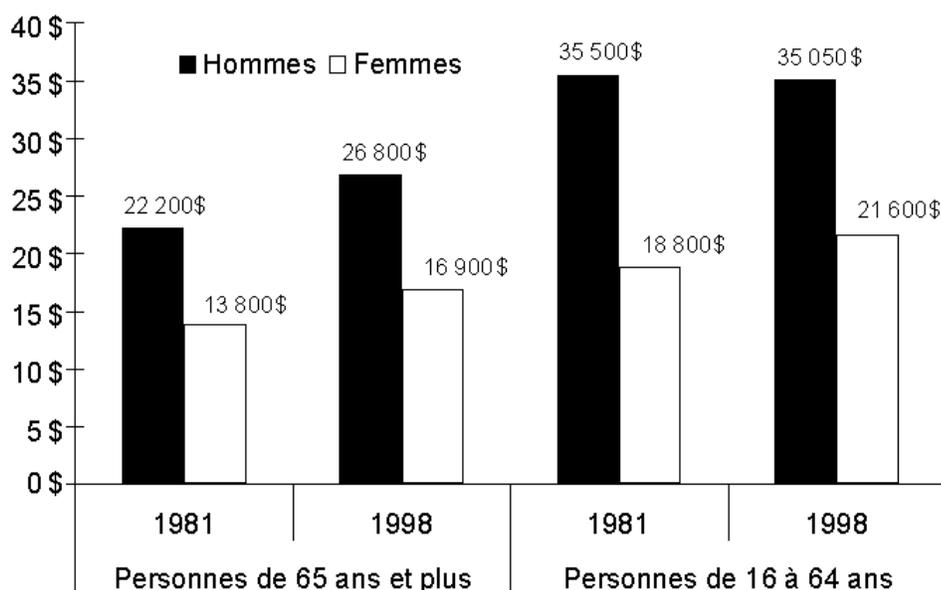
Au cours des deux dernières décennies, les revenus des personnes âgées au Canada ont augmenté plus vite que ceux des personnes de moins de 65 ans. Entre 1981 et 1998, par exemple, le revenu moyen des personnes âgées a augmenté de 22 %, compte tenu des effets de l'inflation. En revanche, le revenu moyen des personnes de 16 à 64 ans a augmenté de seulement 2 % durant la même période.

Il reste néanmoins que les personnes âgées ont en moyenne des revenus plus faibles

que les personnes dans la plupart des groupes d'âge de moins de 65 ans. En 1998, le revenu moyen des personnes âgées était légèrement supérieur à 21 000 \$, comparativement à celui des personnes de 35 à 54 ans, qui se situait à 35 000 \$ et aux groupes des 25-34 ans et 55-64 ans, qui dépassait les 27 000 \$. Les personnes âgées ont malgré tout, pour la même année, un revenu moyen supérieur à celui des personnes de 16 à 24 ans dont le revenu moyen est à peine supérieur à 10 000 \$.

Revenu réel moyen, 1981 et 1998

En milliers de dollars constants de 1998





## Différences entre les sexes pour ce qui est du revenu

n<sup>o</sup> 13

Comme pour les autres groupes d'âge, les personnes âgées de sexe masculin ont des revenus supérieurs à ceux des personnes âgées de sexe féminin. En 1998, les hommes âgés avaient un revenu moyen de 26 800 \$, soit presque 10 000 \$ de plus que les femmes du même groupe d'âge, dont le revenu moyen était de 16 900 \$.

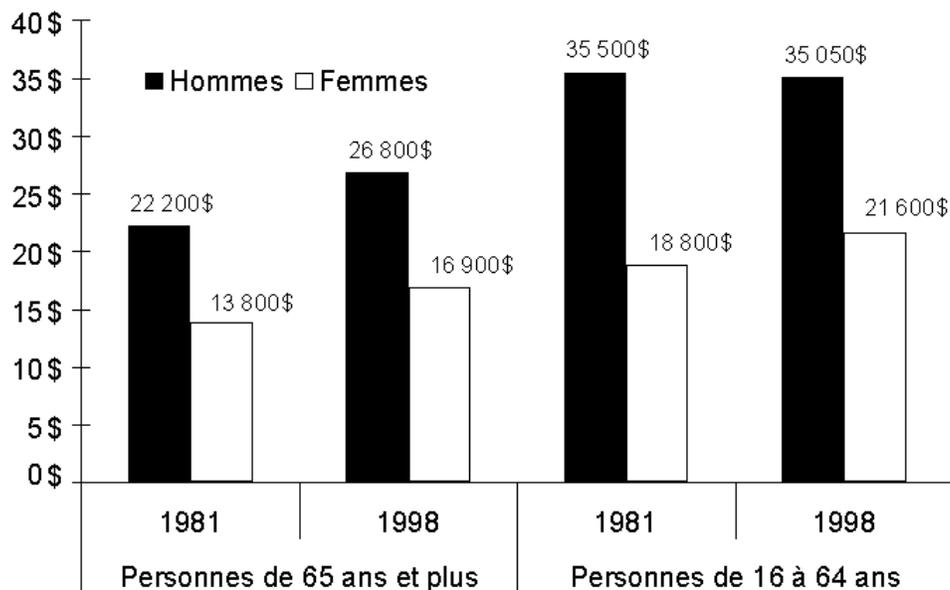
Les revenus des femmes et des hommes âgés ont toutefois augmenté depuis le début des années 80. Entre 1981 et 1998, par exemple, le revenu moyen annuel des hommes âgés a augmenté de 21 %, compte tenu des effets de l'inflation, et le

revenu moyen annuel des femmes âgées a augmenté de 22 % au cours de la même période.

C'est chez les personnes vivant dans une famille que l'on constate le plus de différences entre le revenu des hommes et le revenu des femmes. En 1998, les hommes âgés mariés avaient un revenu moyen de 26 800 \$, soit presque le double du revenu moyen des femmes âgées mariées (14 300 \$). En revanche, le revenu moyen des hommes âgés seuls n'était que de 30 % supérieur à celui des femmes âgées seules : 26 500 \$ par rapport à 20 400 \$.

### Revenu moyen des personnes, 1981 et 1998

En milliers de dollars constants de 1998





## Diminution du nombre de personnes à faibles revenus

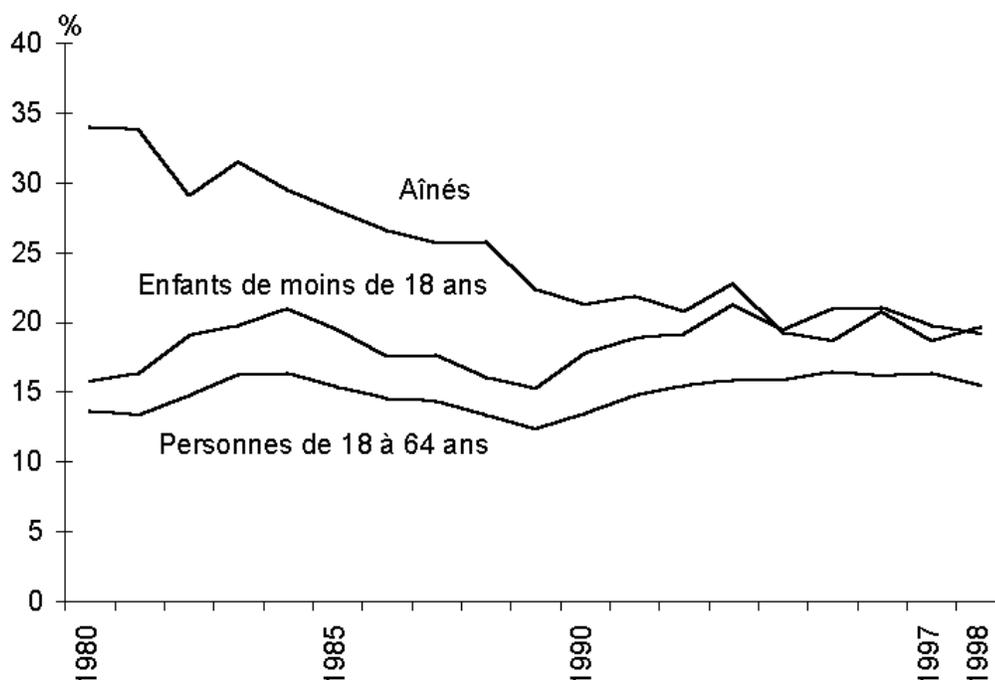
n<sup>o</sup> 14

Environ une personne âgée sur cinq au Canada a un faible revenu. En 1998, 711 000 personnes âgées, soit 20 % de la population âgée de 65 ans et plus, avaient des revenus en dessous du seuil de faible revenu de Statistique Canada. Le pourcentage de personnes âgées ayant de faibles revenus a toutefois nettement diminué au cours des quinze dernières années : en 1980, le pourcentage était de 34 %.

Alors que depuis le début des années 80, il y a moins de personnes âgées à faibles revenus, il y a plus d'adultes de 18 à 64 ans

et d'enfants de moins de 18 ans à faibles revenus. Par conséquent, les personnes âgées ont actuellement autant de chances que les enfants de moins de 18 ans d'avoir un faible revenu, même si elles sont encore vraisemblablement plus susceptibles que les adultes de moins de 64 ans d'avoir de faibles revenus. Les deux situations sont toutefois très éloignées de la réalité du début des années 80, époque où les personnes âgées avaient deux fois plus de chances que les enfants et les autres adultes d'avoir un faible revenu.

Pourcentage de la population ayant un faible revenu, 1980-1998





## Différences entre les sexes pour ce qui est du faible revenu

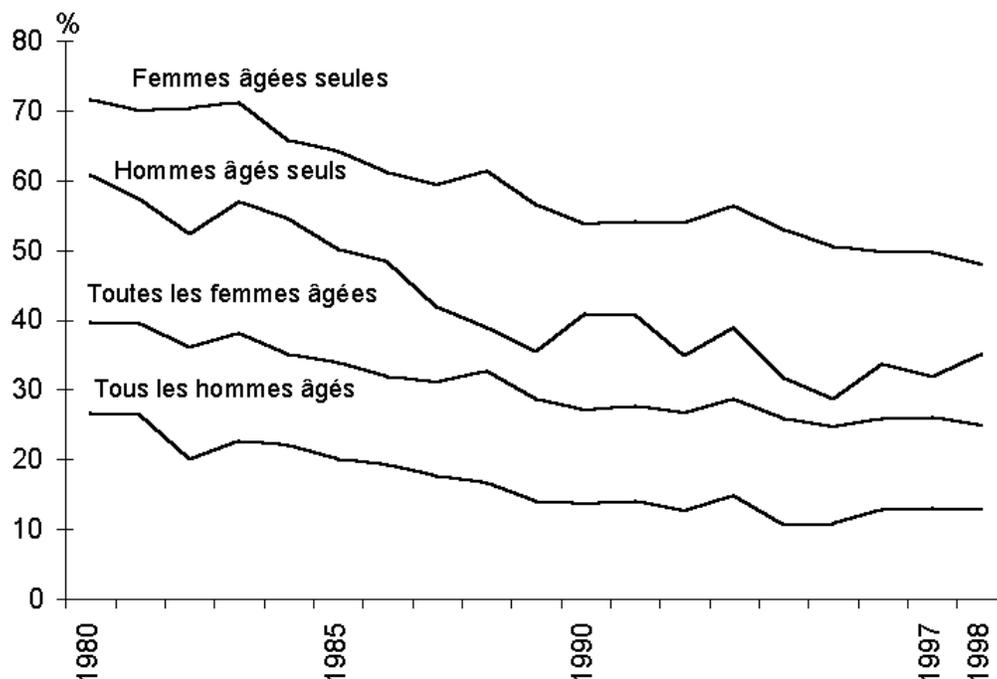
n<sup>o</sup> 15

Les femmes âgées sont beaucoup plus susceptibles que les hommes âgés d'avoir de faibles revenus. En 1998, 25 % des femmes âgées de 65 ans et plus avaient un faible revenu, comparativement à 13 % des hommes âgés.

Au cours des quinze dernières années, le nombre de femmes et d'hommes âgés à avoir de faibles revenus a nettement diminué. Entre 1980 et 1998, par exemple, la proportion de femmes âgées ayant de faibles revenus est passée de 40 % à 25 %, et la proportion pour les hommes est passée de 27 % à 13 %.

Les femmes âgées seules ont beaucoup plus de chances que les hommes âgés seuls d'avoir de faibles revenus. En 1998, près de la moitié de ces femmes (48 %) avaient un faible revenu, comparativement à 35 % des hommes âgés seuls. Depuis le début des années 80, on constate toutefois qu'il y a beaucoup moins de femmes et d'hommes âgés seuls qui ont de faibles revenus. Chez les femmes, on est passé de 72 % à 48 % entre 1980 et 1998, et chez les hommes, de 61 % à 35 %.

**Pourcentage des femmes et des hommes âgés ayant un faible revenu, 1980-1998**





## Faible revenu et situation familiale

n<sup>o</sup> 16

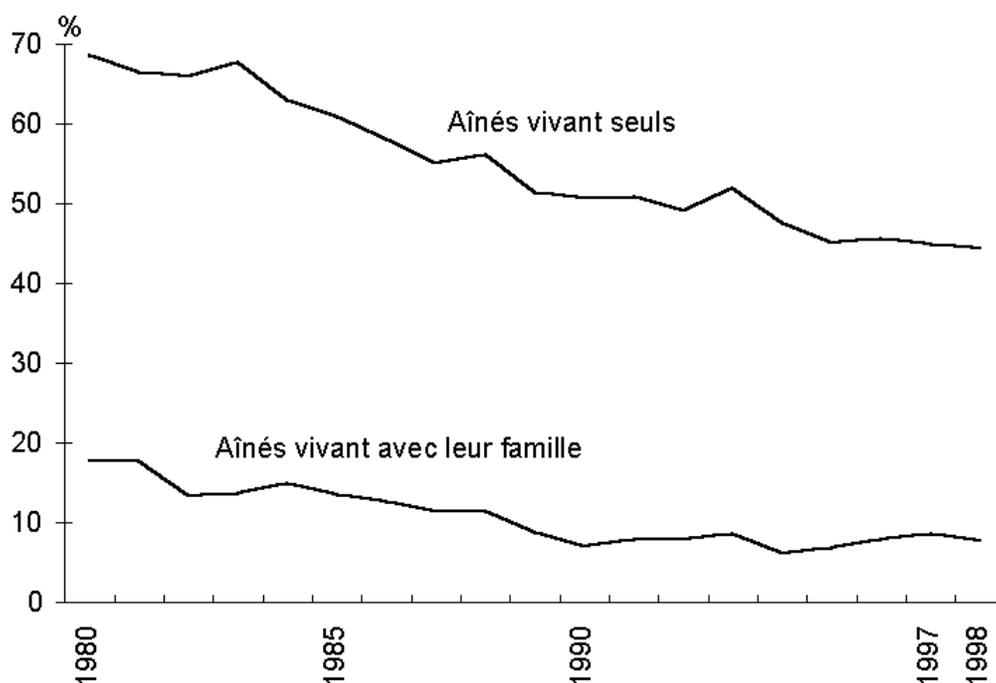
La proportion de gens à faible revenu chez les aînés varie énormément selon leur situation familiale. Les aînés vivant seuls sont beaucoup plus susceptibles d'avoir de faibles revenus que ceux qui vivent avec leur famille. En 1998, 44 % des personnes de 65 ans et plus vivant seules étaient considérées comme ayant de faibles revenus comparativement à seulement 8 % des personnes âgées qui vivent avec leur famille.

La proportion d'aînés seuls ayant de faibles revenus a nettement diminué depuis le

début des années 80. En effet, plus des deux tiers (69 %) avaient de faibles revenus à cette époque, alors qu'en 1998, cette proportion était de moins de 50 %.

La proportion des couples âgés ayant un faible revenu a également diminué au cours de cette période, passant de 19 % en 1980 à seulement 10 % en 1998. En fait, les couples âgés sont à l'heure actuelle moins susceptibles d'avoir de faibles revenus que les familles ayant à leur tête une personne de moins de 65 ans.

**Pourcentage des aînés ayant un faible revenu, selon la situation familiale, 1980-1998**





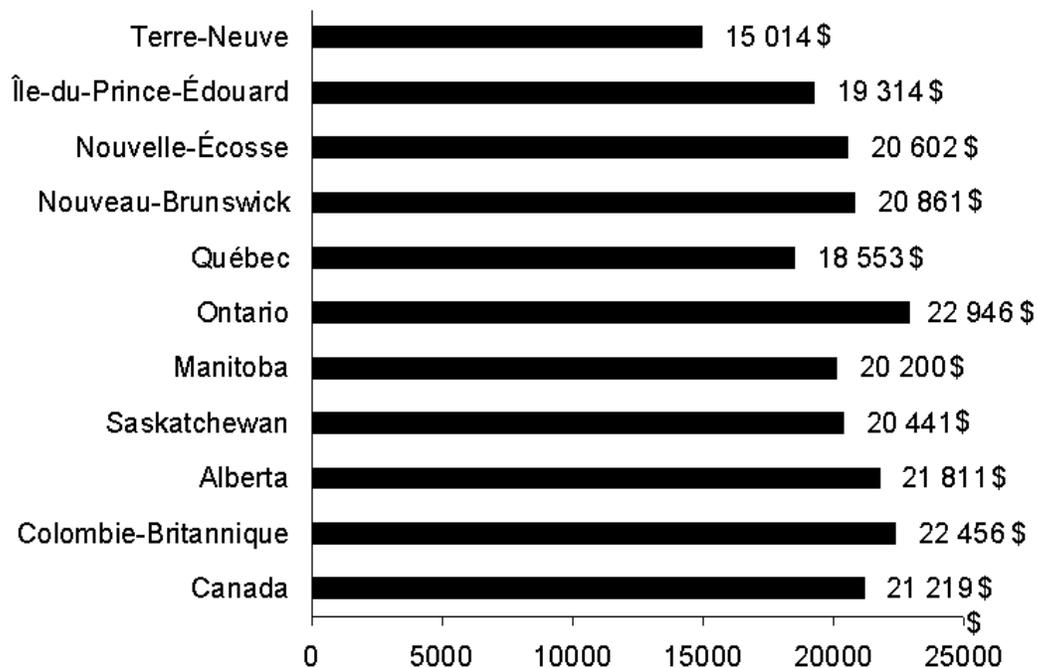
## Le revenu des aînés dans l'ensemble du pays n° 17

Tout comme pour l'ensemble de la population, les aînés en Ontario et dans les provinces de l'Ouest touchent, en moyenne, des revenus plus élevés que ceux du Québec et des provinces Atlantiques. En 1998, les aînés aussi bien en Ontario qu'en Colombie-Britannique avaient un revenu moyen de plus de 22 000 \$, alors que les montants se situaient juste en dessous de 22 000 \$ en Alberta et un peu au-dessus de 20 000 \$ tant en Saskatchewan qu'au Manitoba. Par contraste, les personnes âgées au Québec avaient un revenu moyen de 18 600 \$ la même

année, alors que dans les provinces Atlantiques, les montants variaient de 20 900 \$ au Nouveau-Brunswick à 15 000 \$ à Terre-Neuve.

On relevait une tendance semblable dans les revenus des familles ayant à leur tête une personne âgée de 65 ans et plus. En 1998, le revenu moyen de ces familles variait d'un maximum de 46 700 \$ en Ontario à moins de 30 000 \$ à Terre-Neuve. La même année, le revenu des personnes âgées vivant seules variait de 26 200 \$ en Alberta à 15 600 \$ à Terre-Neuve.

**Revenu moyen des personnes âgées, selon la province, 1998**



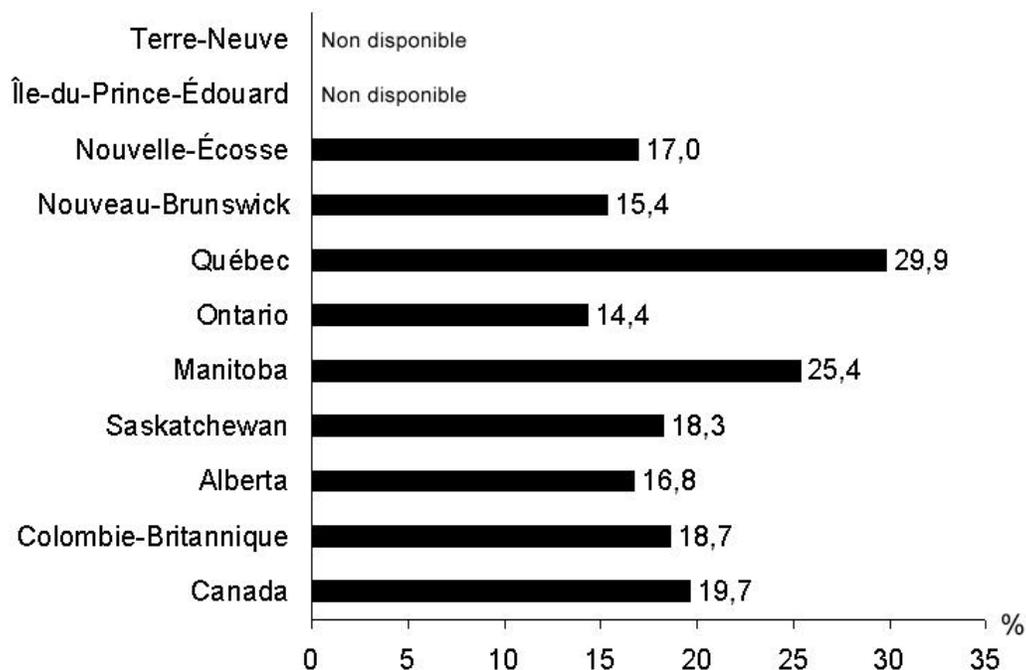


## Les aînés à faible revenu dans l'ensemble du pays n° 18

La proportion d'aînés ayant de faibles revenus varie considérablement d'une province à l'autre. En 1998, dans les provinces où la taille de l'échantillon permettait de produire des estimations précises, le pourcentage des aînés ayant de faibles revenus variait de 30 % au Québec à 14 % en Ontario. De même, 25 % des personnes âgées au Manitoba, 19 % en Colombie-Britannique, 18 % en Saskatchewan, 17 % tant en Nouvelle-Écosse qu'en Alberta, et 15 % au Nouveau-Brunswick avaient des revenus en deçà du seuil de faible revenu.

D'une province à l'autre, on relevait des variations semblables dans les proportions de femmes et d'hommes âgés touchant de faibles revenus. En 1998, le pourcentage de femmes âgées ayant de faibles revenus variait de 18 % en Ontario à 36 % au Québec, alors que pour les hommes les pourcentages allaient de seulement 9 % en Ontario à 21 % au Québec. Dans toutes les provinces, toutefois, les femmes âgées étaient sensiblement plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir de faibles revenus.

Pourcentage des aînés ayant de faibles revenus, par province, 1998





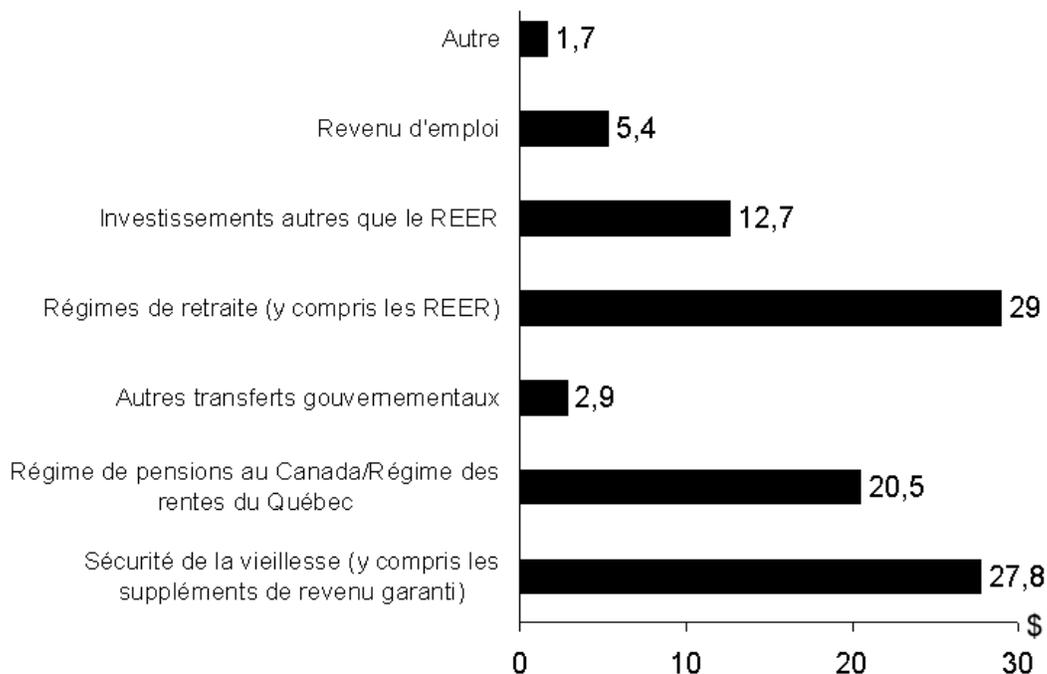
## Les régimes de retraite privés constituent la plus importante source de revenu n° 19

La plus forte part du revenu des personnes âgées provient : 1) des régimes de pensions privés, y inclus les REERs; 2) du Programme de la sécurité de la vieillesse (SV); et 3) des plans de pension du Canada et du Québec (RPC/RRQ). En 1998, 29 % de tout le revenu des aînés provenait de régimes de retraite privés (incluant le revenu de REER), alors que 28 % tirait sa source de SV, y compris les revenus de suppléments garantis, tandis que 21 % prenait la forme de prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Par ailleurs, une autre proportion de 13 %

venait d'investissements autres que les REER, et 5 % d'un emploi.

La plupart des gains enregistrés dans le revenu moyen global des personnes âgées, toutefois, ont découlé de pensions liées au travail. Entre 1981 et 1998, par exemple, la proportion du revenu des personnes âgées provenant du RPC/RRQ a plus que doublé, passant de 10 % à 21 %, alors que la proportion venant de régimes de retraite d'un employeur du secteur privé, y compris les REER a progressé de 12 % à 29 %. Cependant, la proportion du revenu des aînés tirée du programme SV a chuté de 34 % à 28 % pendant la même période.

Revenu des aînés, selon la source, 1998



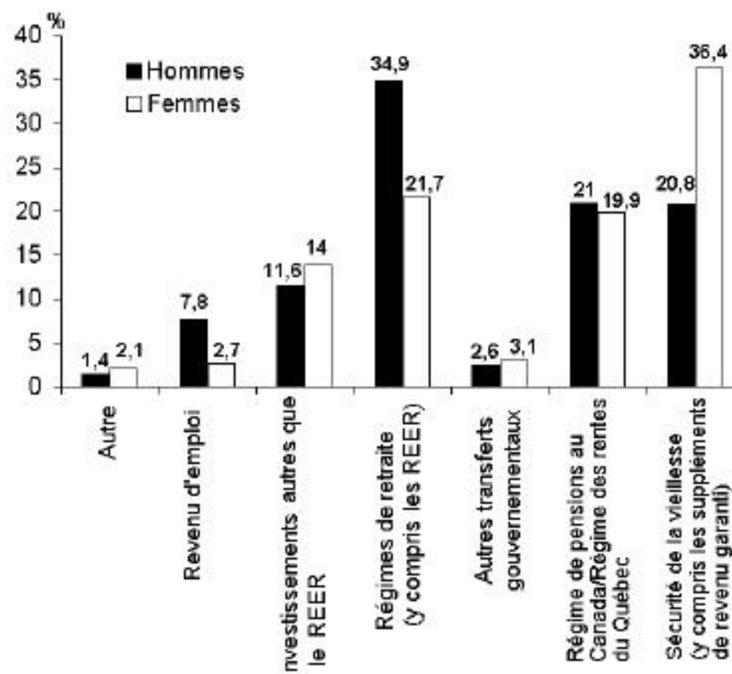


## Des sources de revenu différentes pour les hommes et les femmes âgés n<sup>o</sup> 20

On observe que le revenu des femmes âgées provient surtout des régimes publics tandis que les hommes âgés tirent la plus grande portion de leur revenu de retraite de régimes privés. Par exemple, les prestations de la sécurité de la vieillesse représentaient 36 % du revenu total des femmes âgées en 1998, comparativement à 21 % de celui de leurs homologues masculins. Par contraste, les régimes de retraite d'un employeur du secteur privé et les revenus de REER, fournissaient aux hommes âgés un montant qui était de beaucoup plus élevé que celui que les femmes âgées recevaient de cette source : 35 % contre 22 %.

Toujours en 1998, les prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec comptaient pour environ les mêmes proportions des revenus des hommes âgés et des femmes âgées : 21 % du revenu total des hommes âgés et 20 % de celui des femmes âgées provenait de cette source. En dollars réels, toutefois, les hommes âgés recevaient en moyenne plus de 2 000 \$ de plus par année en prestations RPC/RRQ que les femmes âgées.

Revenu des aînés, selon la source, 1998





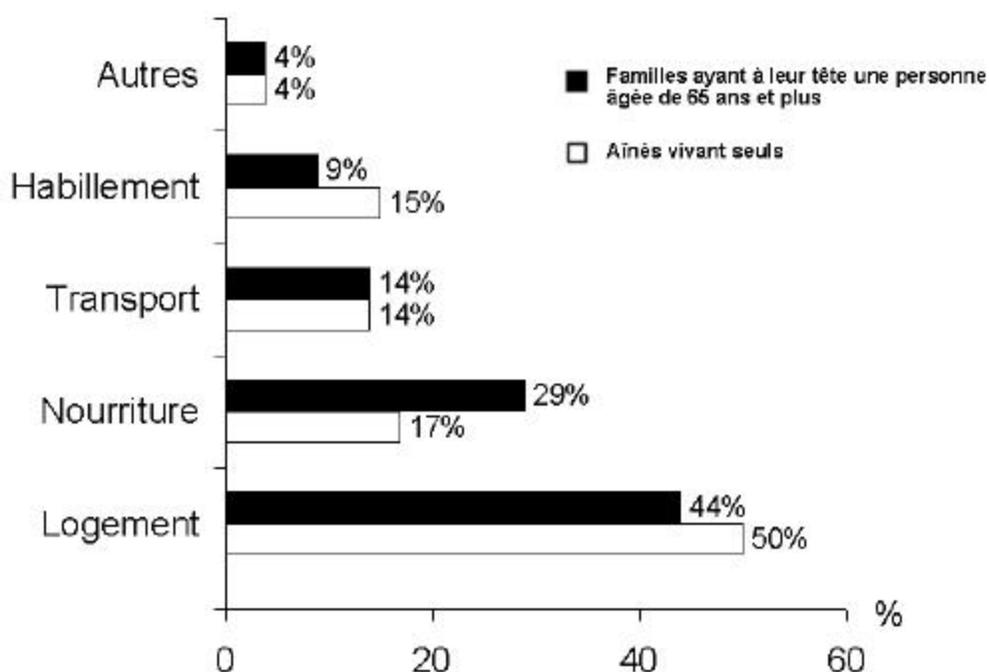
## Où va l'argent des aînés?

Comme pour le reste de la population, les aînés consacrent une part importante de leurs dépenses à des nécessités premières telles que l'alimentation, le logement, l'habillement et le transport. En 1999, par exemple, 50 % des dépenses après impôt des familles ayant à leur tête une personne de 65 ans et plus, étaient réparties dans ces catégories, ce qui représente à peu près la même proportion que chez les familles dont le chef est âgé de moins de 65 ans (47 %). Cette année-là, 17 % des dépenses des familles constituées d'aînés ont été consacrées aux coûts liés au logement, alors que 15 % des dépenses ont été consacrées au transport, 14 % à la nourriture et 4 % à l'habillement.

Chez les aînés vivant seuls, la plus grande proportion des dépenses (56 %) était aussi imputable à ces nécessités premières, bien que dans leur cas, 29 % des dépenses ont été consacrées aux frais de logement.

En 1999 toujours, les aînés (familles ou vivant seuls) ont consacré près de 10 % de l'ensemble de leurs dépenses après impôt au secteur des loisirs, y inclus la lecture, le tabac, l'alcool et la loterie. L'entretien et l'aménagement du domicile comptaient pour près de 10 % des dépenses tandis que la santé et les soins personnels représentaient un peu plus de 5 %.

Répartition des dépenses (après impôt) des aînés, 1999



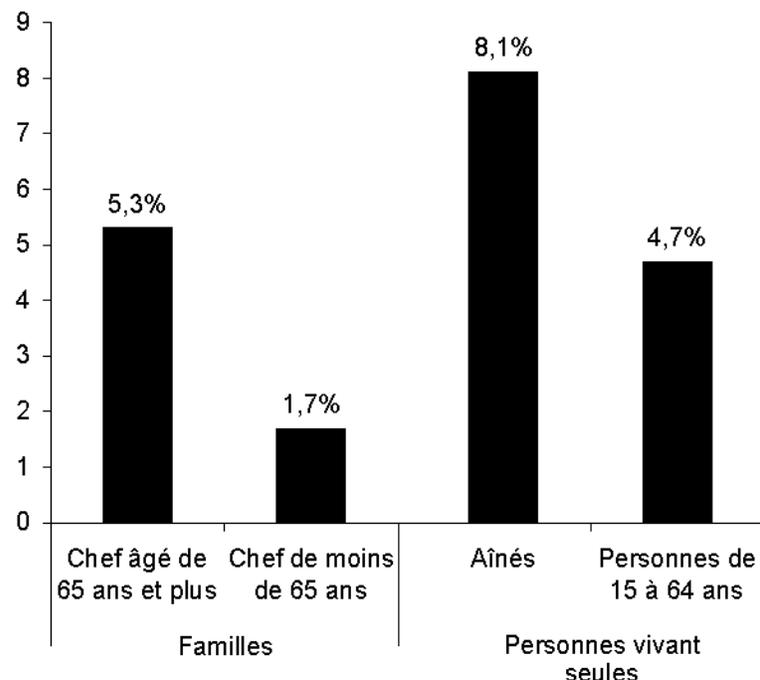


## Un groupe très généreux

Les dons et les contributions représentent une part relativement élevée de l'ensemble des dépenses des aînés. En 1999, les dons et les contributions représentaient 5 % de l'ensemble des dépenses après impôt des familles ayant à leur tête des aînés et 8 % des dépenses des personnes de 65 ans et plus vivant seules. Ces chiffres étaient bien au-delà de ceux de leurs homologues plus jeunes. En fait, il s'agit de la seule catégorie où les montants dépensés par les familles d'aînés et par les aînés vivant seuls dépassaient les chiffres pour les personnes des groupes plus jeunes.

On observe la même tendance si on tient compte uniquement des contributions faites à des organismes de charité officiels. En 1997, 80 % de l'ensemble des aînés ont fait au moins un don de charité. Même si ce pourcentage est similaire à ceux des groupes d'âge de moins de 65 ans, le montant des contributions faites par les aînés était, en moyenne, plus élevé que celui de leurs homologues plus jeunes. Cette année-là, les aînés ont donné en moyenne 328 \$ à des organismes de charité, comparativement à 313 \$ dans le cas des personnes de 55 à 64 ans et à moins de 300 \$ pour les groupes d'âge de moins de 55 ans.

**Pourcentage des dépenses après impôt consacrées aux dons et aux contributions, 1999**





## Participation à des activités à caractère religieux

n<sup>o</sup> 23

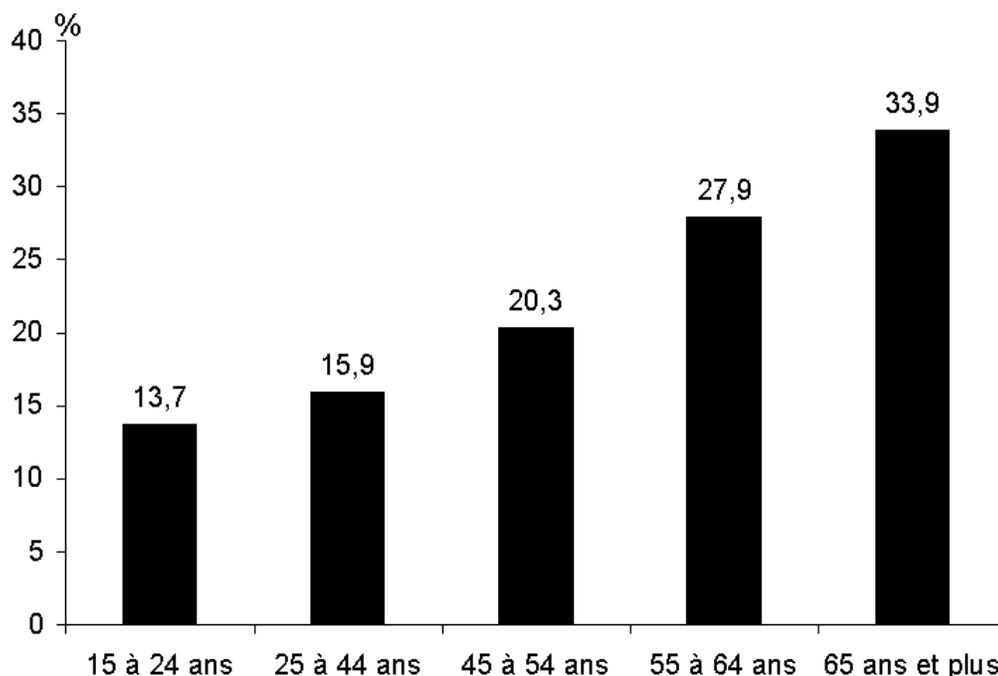
Les aînés jouent également un rôle très important dans les activités religieuses au Canada. Premièrement, les aînés forment le groupe d'âge qui assiste le plus régulièrement à la messe ou aux cérémonies religieuses. En 1999, 34 % des aînés y assistaient au moins une fois par semaine, bien plus que la proportion des personnes de 55 à 64 ans (28 %), de 45 à 54 ans (20 %), de 25 à 44 ans (16 %), et de 15 à 24 ans (14 %).

Deuxièmement, les aînés représentent une part importante de personnes dans les

professions du culte. En fait, les aînés représentaient 14 % des travailleurs dans les professions religieuses au Canada en 2000, alors qu'ils représentaient moins de 2 % de la main-d'œuvre rémunérée cette année-là.

De plus, les aînés sont le groupe d'âge le plus susceptible de faire une contribution financière à leur église, à leur synagogue ou à un autre lieu de culte. En 1997, 40 % de tous les aînés ont fait une telle contribution.

**Pourcentage des personnes qui assistent à des cérémonies religieuses au moins une fois par semaine, 1999**





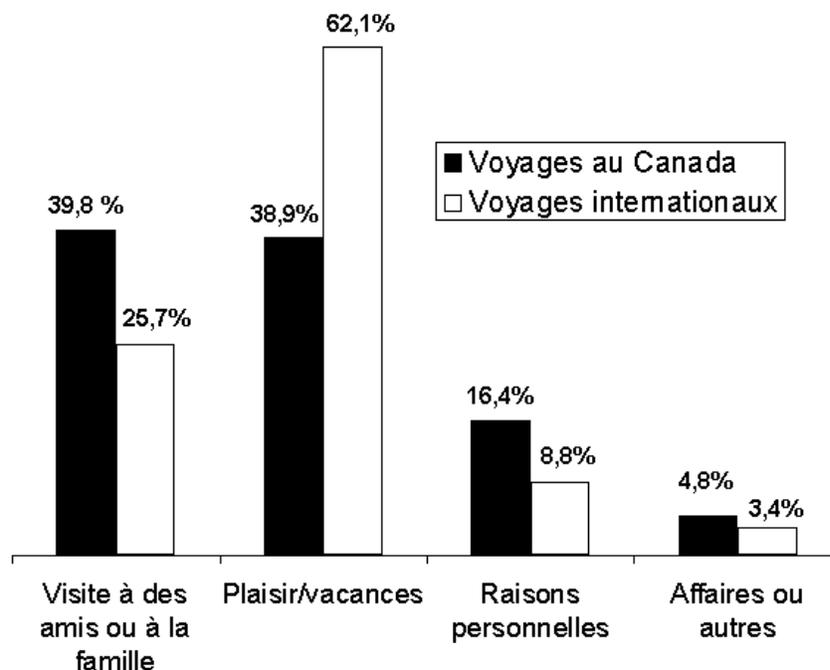
## Voyages au Canada et ailleurs

Les aînés font un peu plus de voyages à l'intérieur du Canada que par le passé. En 1999, les Canadiens âgés ont fait en moyenne un peu plus de trois voyages à l'intérieur du pays par personne. Bien qu'on observe une légère baisse depuis le début des années 90, il n'en demeure pas moins que c'est en moyenne un voyage par personne de plus qu'au début des années 80. Cette même année, les aînés ont en moyenne fait 0,6 voyage à l'étranger par personne.

La quasi totalité des voyages effectués par les personnes âgées ont un motif

d'ordre personnel. En effet, 95 % de tous les voyages intérieurs des aînés en 1999 avaient un motif d'ordre personnel : 40 % de ces voyages avaient pour but de rendre visite à des parents ou à des amis, 39 % étaient des voyages d'agrément et 16 % étaient pour d'autres motifs personnels. Des raisons personnelles justifiaient également la presque totalité (97 %) des voyages des aînés à l'étranger cette même année : 62 % pour des vacances, 26 % pour rendre visite à des membres de famille ou amis, et 9 % pour d'autres raisons personnelles.

Répartition des voyages à l'intérieur du pays et internationaux effectués par les aînés, selon la raison du voyage, 1999





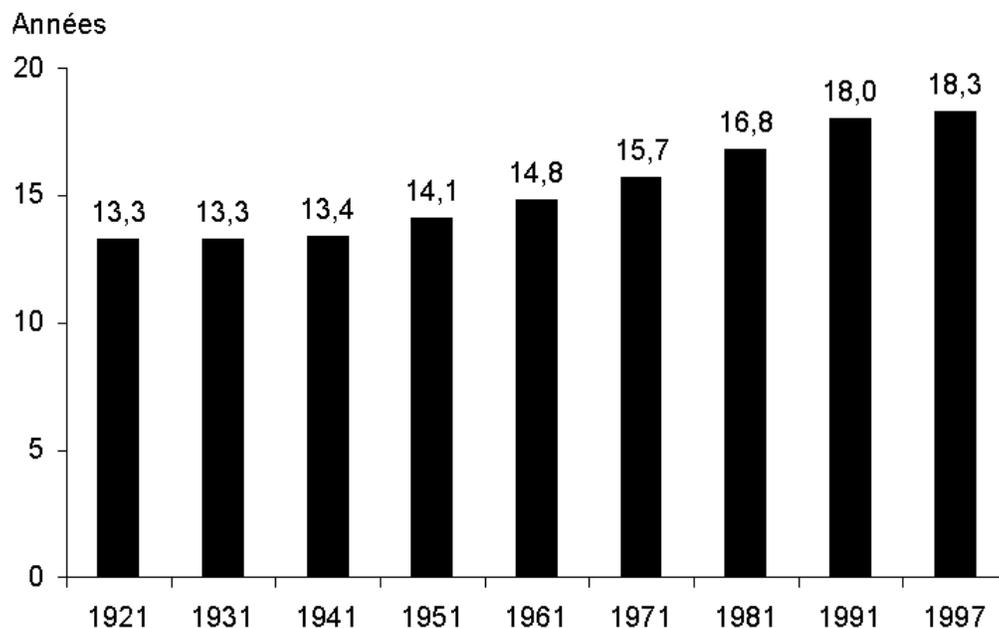
## L'espérance de vie s'accroît

L'espérance de vie des aînés canadiens a sensiblement augmenté au cours du siècle dernier. En 1997, on calculait qu'une personne de 65 ans pouvait espérer vivre encore 18,3 années, soit à peu près une demi-année de plus qu'en 1991, trois années de plus qu'en 1971, et cinq années de plus qu'en 1921.

Naturellement, l'espérance de vie diminue avec l'âge. Les chiffres de 1997

démontrent toutefois que même à 90 ans, on peut s'attendre à vivre près de 5 autres années en moyenne, comparativement à 6,3 années pour quelqu'un dans sa 85<sup>e</sup> année, et près de 9 années pour quelqu'un âgé de 80 ans. Ces chiffres étaient tous supérieurs à ce qu'ils avaient été au début des années 90, les hausses les plus fortes s'étant produites chez les aînés plus jeunes.

**Espérance de vie à 65 ans, 1921-1997**





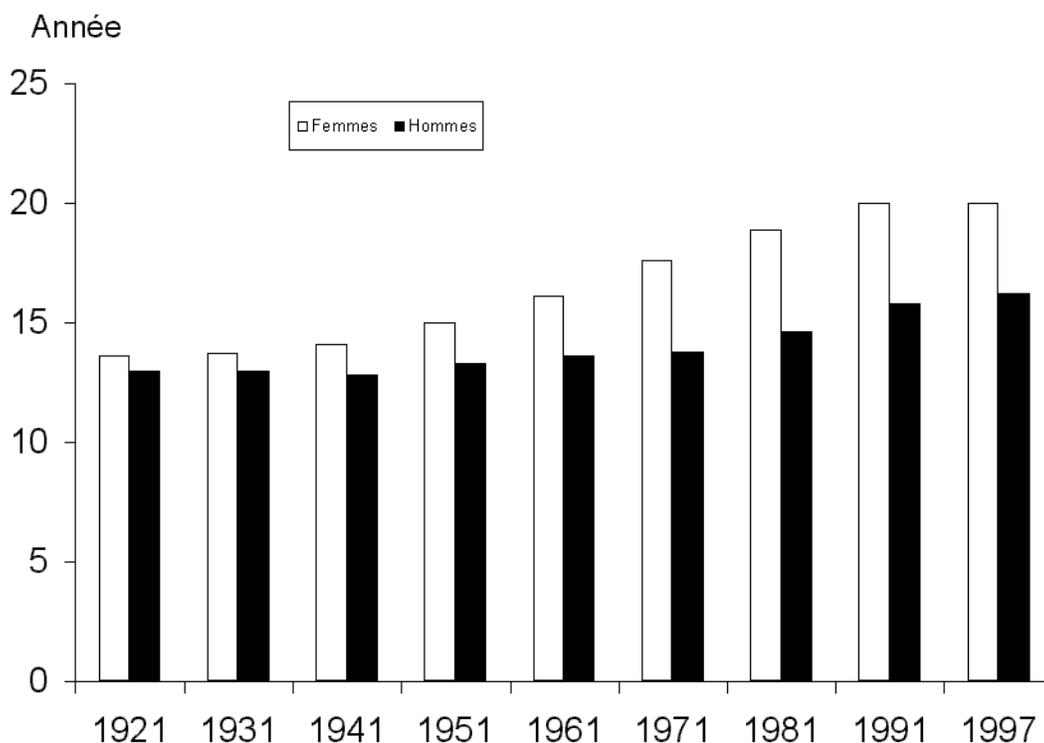
## L'espérance de vie est plus longue pour les femmes n° 26

Les femmes âgées ont une espérance de vie restante plus longue que les hommes âgés. Par exemple, une femme âgée de 65 ans en 1997 pouvait s'attendre à vivre, en moyenne, 20 autres années, soit presque quatre ans de plus qu'un homme du même âge. Cette différence est largement attribuable au fait qu'entre 1921 et 1981, l'espérance de vie restante des femmes âgées a augmenté de plus de cinq ans, comparativement à une hausse de moins de deux ans pour les hommes âgés. Pendant la période 1991-1997, cependant, l'espérance de vie restante des hommes

aînés a progressé un peu plus rapidement que celle des femmes du même âge.

Il convient toutefois de mentionner que même si les femmes âgées vivent plus longtemps que les hommes âgés, cette période n'est pas entièrement libre d'incapacités. En fait, une étude récente indique que seulement une des quatre années qu'une femme de 65 ans pourrait s'attendre à vivre de plus qu'un homme âgé serait probablement libre d'incapacité, alors que deux seraient probablement marquées par de graves incapacités.

**Espérance de vie des femmes et des hommes à 65 ans, 1921-1997**





## L'hospitalisation des aînés

n° 27

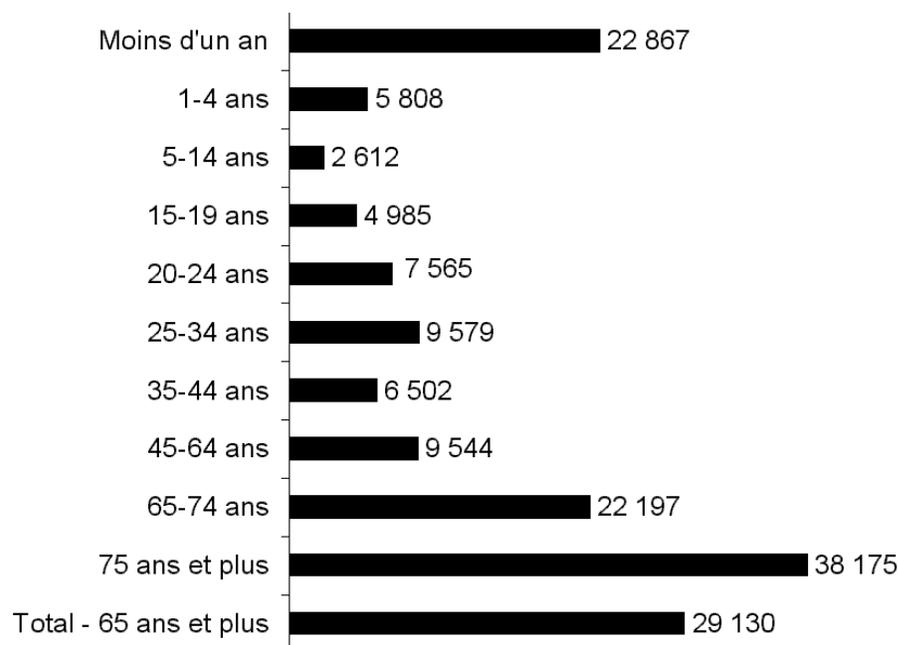
Les aînés sont généralement beaucoup plus susceptibles que leurs cadets d'être hospitalisés. En 1998-99, par exemple, les aînés étaient trois fois plus nombreux que les gens de 45 à 64 ans à être hospitalisés. En outre, on remarque que les taux d'hospitalisation sont beaucoup plus élevés chez les aînés d'âge plus avancé : cette même année, les personnes de 75 ans ou plus étaient de 70 % plus nombreuses que les personnes de 65 à 74 ans à être hospitalisées.

Les aînés ont également tendance à séjourner plus longtemps à l'hôpital que

les gens plus jeunes. En 1998-99, la durée moyenne du séjour à l'hôpital des personnes âgées était de 14 jours, alors que chez les moins de 65 ans, elle était inférieure à 10 jours.

Les aînés d'âge plus avancé sont hospitalisés pendant des périodes plus longues que les aînés plus jeunes (65 à 74 ans). Notons que les femmes de 75 ans et plus séjournent en moyenne plus longtemps à l'hôpital que les hommes du même groupe d'âge : en 1998-99, le séjour moyen de ces femmes était de 18 jours, alors qu'il était de 14 jours chez leurs homologues masculins.

### Taux d'hospitalisation selon l'âge, 1998-1999





## Écoute de la télévision

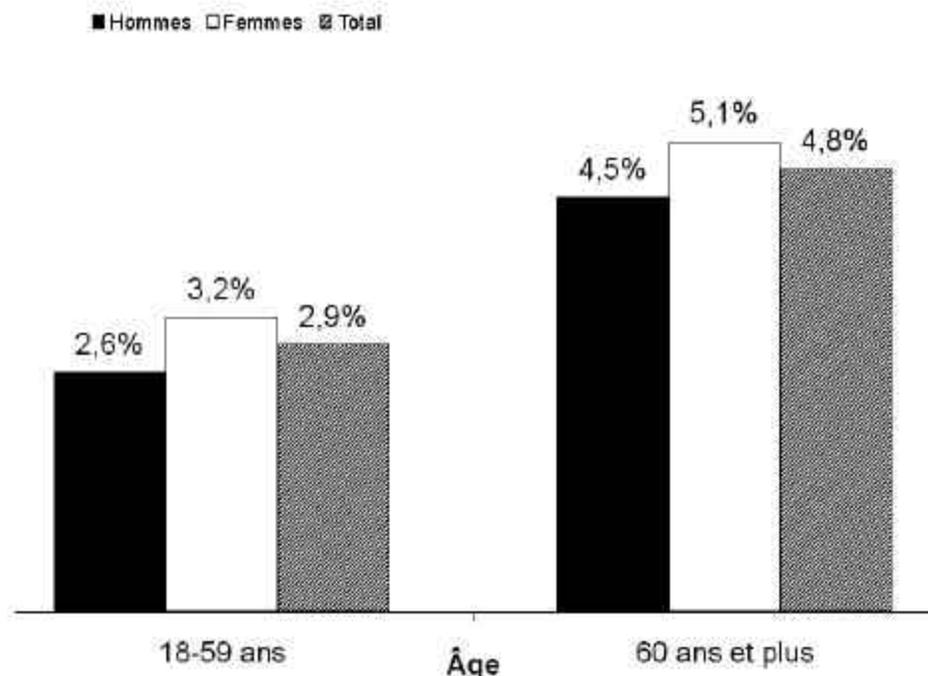
n<sup>o</sup> 28

L'écoute de la télévision occupe la plus grande partie du temps libre des aînés. En 1999, les 60 ans et plus regardaient, en moyenne, 4,8 heures de télévision par jour, soit près de deux heures de plus que les 18-59 ans.

Chez les aînés, les femmes passaient en moyenne plus de temps devant le téléviseur que les hommes. En 1999, les femmes de 60 ans et plus regardaient environ 5,1 heures de télévision par jour, comparativement à 4,5 heures pour les hommes du même âge.

Les aînés canadiens consacrent la majorité de leur temps d'écoute de la télévision à des émissions d'affaires publiques et d'actualité. En 1999, ces émissions occupaient 34 % (près de deux heures par jour) du temps que les 60 ans et plus passaient devant leur téléviseur. En fait, ces personnes étaient beaucoup plus susceptibles que les 18-59 ans de regarder ce type d'émission. Du reste du temps passé devant un téléviseur, 24 % était consacré à des émissions dramatiques, 14 % aux émissions de variété et aux jeux-questionnaires, 9 % aux sports, 7 % aux documentaires ou à la télévision éducative et 6 % aux comédies.

Moyenne d'heures passées devant le téléviseur par jour, 1999





## S'adapter aux nouvelles technologies

n<sup>o</sup> 29

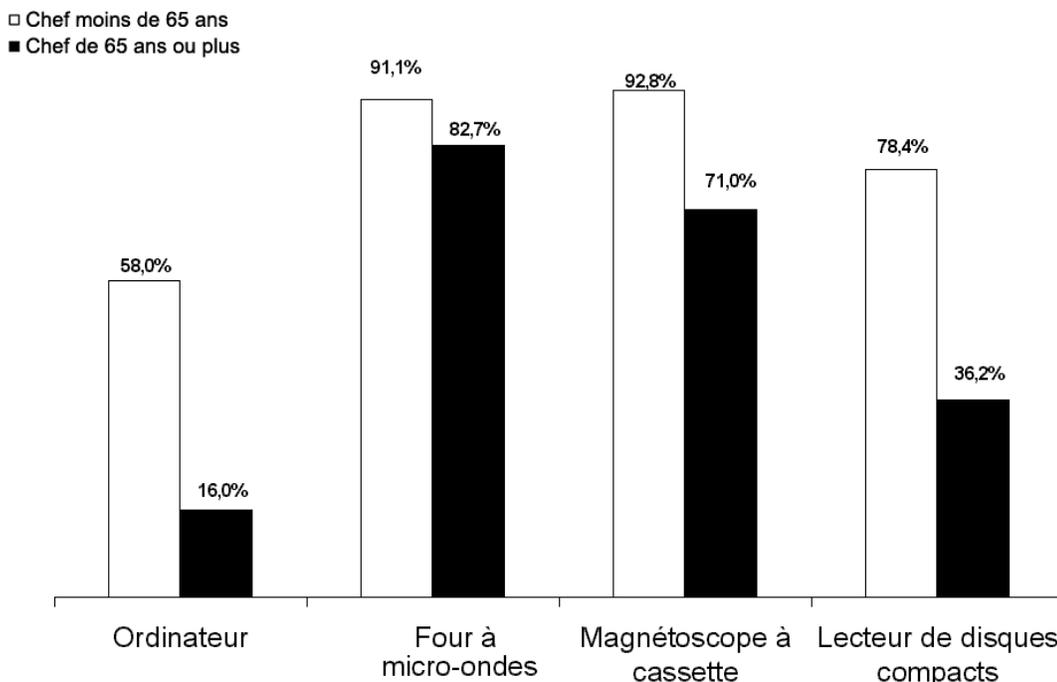
De plus en plus d'aînés disposent d'un ordinateur à la maison. En 1999, 16 % des ménages dont le chef avait 65 ans et plus possédaient un ordinateur, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 5 % en 1990. Cependant, la proportion de ménages d'aînés qui possèdent un ordinateur reste bien inférieure à celle des ménages dont le chef a moins de 65 ans (58 % d'entre eux en 1999). Par ailleurs, les ménages familiaux d'aînés sont généralement plus susceptibles d'avoir un ordinateur que les aînés vivant seuls : 24 % versus 6 %.

Les aînés sont également moins susceptibles que les personnes plus jeunes d'utiliser des services de communication informatisés comme Internet. En 1999, seulement 8 %

des ménages dont le chef avait 65 ans et plus étaient branchés à Internet, comparativement à 39 % de ceux dont le chef avait moins de 65 ans. La proportion des ménages d'aînés branchés à Internet cette année-là était cependant le double de ce qu'elle était en 1997.

Parallèlement, de nombreux aînés possèdent des appareils à la fine pointe de la technologie comme des fours à micro-ondes, des magnétoscopes et des lecteurs de disques compacts. En 1999, 83 % des ménages dont le chef avait 65 ans et plus disposaient d'un micro-ondes et 71 % avaient un magnéto-scope, toutefois, 36 % seulement possédaient un lecteur de disques compacts.

**Pourcentage des ménages ayant certains appareils technologiques, 1998**



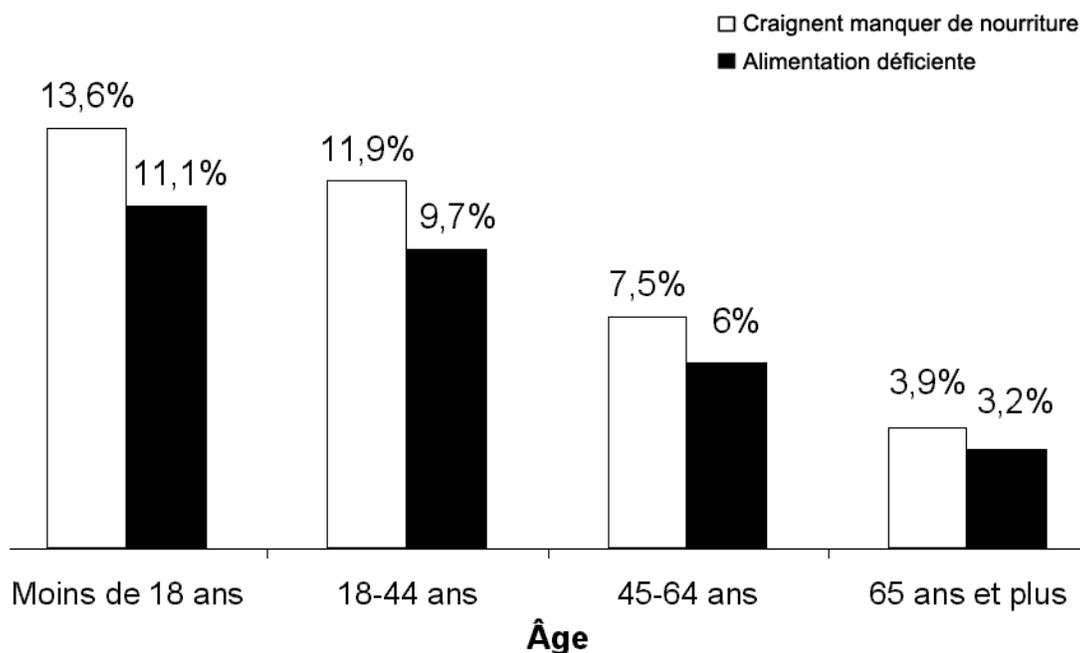


## L'inquiétude face à la nourriture chez les personnes âgées n° 30

Au Canada, très peu de personnes âgées s'inquiètent de ne pas avoir assez d'argent pour se nourrir. En 1998-1999, c'était le cas pour 4 % des Canadiens de 65 ans et plus. La même année, 14 % des enfants de moins de 18 ans, 12 % des personnes de 18 à 44 ans et 8 % des 45 à 64 ans vivaient dans un ménage préoccupé par le manque de nourriture. Il n'en demeure pas moins que, cette année-là, près de 136 000 aînés ont craint de manquer de nourriture.

Par ailleurs, les personnes âgées sont moins susceptibles que les plus jeunes d'avoir une alimentation déficiente causée par un manque d'argent. En 1998-1999, seulement 3 % des personnes âgées ne s'alimentaient pas suffisamment, ou encore n'avaient pas une alimentation assez variée ou adéquate, comparativement à 10 % ou plus de la population de moins de 45 ans et 6 % des personnes de 46 à 64 ans.

**Pourcentage des personnes s'étant inquiétées à propos de la nourriture au cours des derniers douze mois selon l'âge, 1998-1999**





## La plupart des aînés perçoivent leur état de santé de façon positive

n<sup>o</sup> 31

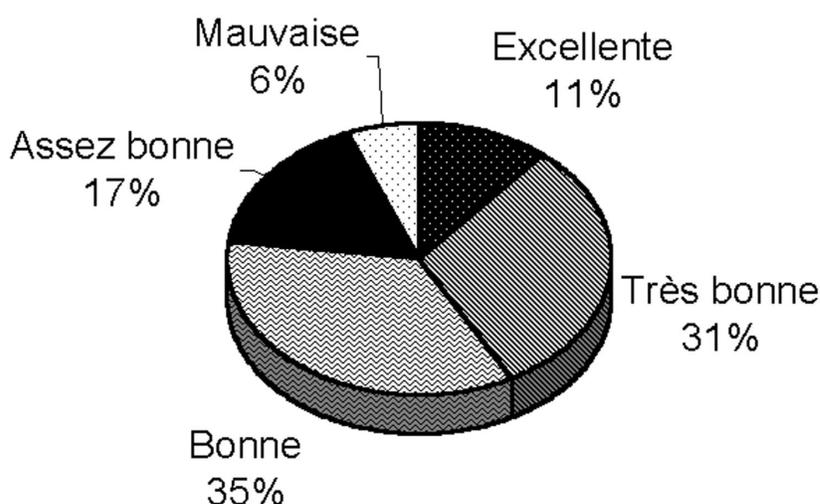
La plupart des aînés vivant dans leur foyer décrivent leur santé générale dans des termes positifs. En 1999, 77 % ont affirmé qu'ils étaient soit en bonne santé (35 %), soit en très bonne santé (31 %) ou en excellente santé (11 %), alors que seulement 17 % ont affirmé qu'ils étaient en assez bonne santé, et 6 % ont dit être en mauvaise santé.

En fait, la grande majorité des personnes âgées, même les personnes dans les groupes d'un âge plus avancé, se considèrent comme étant en bonne santé. Par exemple, 72 % des personnes âgées de 75 ans et

plus décrivaient leur santé en 1999 comme étant soit bonne, soit très bonne ou excellente, des taux qui ne sont que légèrement inférieurs au taux déclaré par les aînés de 65 à 74 ans (80 %).

Par contre, les membres des groupes d'un âge plus avancé sont les plus susceptibles de qualifier leur santé de mauvaise. Cette même année, 8 % des personnes de 75 ans et plus ont affirmé qu'elles étaient en mauvaise santé, alors que le chiffre était de 4 % pour les 65 à 74 ans.

### Pourcentage des aînés qui en 1999 décrivaient leur santé comme étant....





## L'usage de médicaments chez les aînés

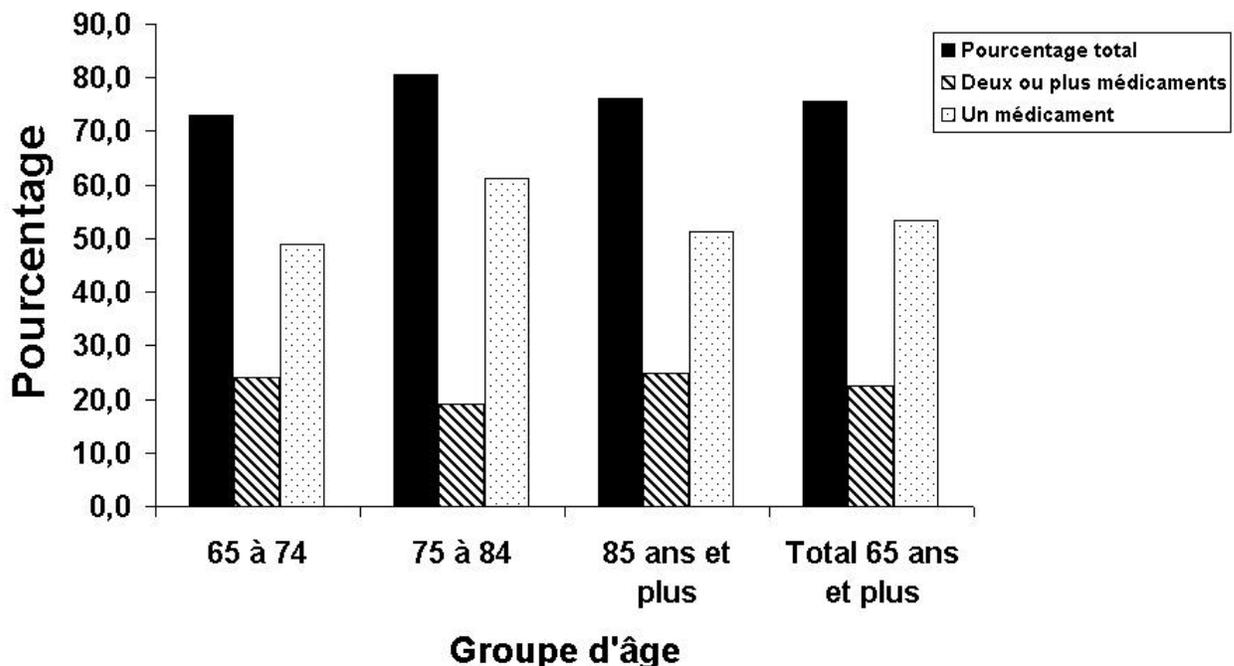
n° 36

La majorité des aînés prennent des médicaments prescrits ou en vente libre. En fait, en 1999, 76 % de l'ensemble des personnes âgées vivant chez elles ont pris un médicament quelconque dans les deux jours précédant l'enquête, tandis que 53 % en ont pris au moins deux au cours de cette période.

Les aînés de 75 à 84 ans sont généralement plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de prendre plus d'un médicament. En 1999, 61 % des personnes de 75 à 84 ans, comparativement à 51 % des aînés de 85 ans et plus et à 49 % des aînés de 65 à 74 ans, avaient pris plus d'un type de médicament dans les deux jours précédant l'enquête.

Les analgésiques, dont ont fait usage 63 % de tous les aînés au cours du mois précédant l'enquête en 1999, de même que les tranquillisants utilisés par 57 % des aînés, représentaient les médicaments les plus courants chez les personnes âgées. Par ailleurs, 36 % ont fait usage de médicaments contre l'hypertension artérielle, tandis qu'une proportion moindre ont pris des somnifères (9 %), de la pénicilline ou autres antibiotiques (7 %), des médicaments contre l'asthme (6 %), des antidépresseurs (5 %) ou des médicaments contre les allergies (3 %).

**Pourcentage des aînés qui prennent des médicaments prescrits ou en vente libre au cours de deux jours ayant précédé l'enquête, 1999**





## L'hospitalisation des aînés

n<sup>o</sup> 35

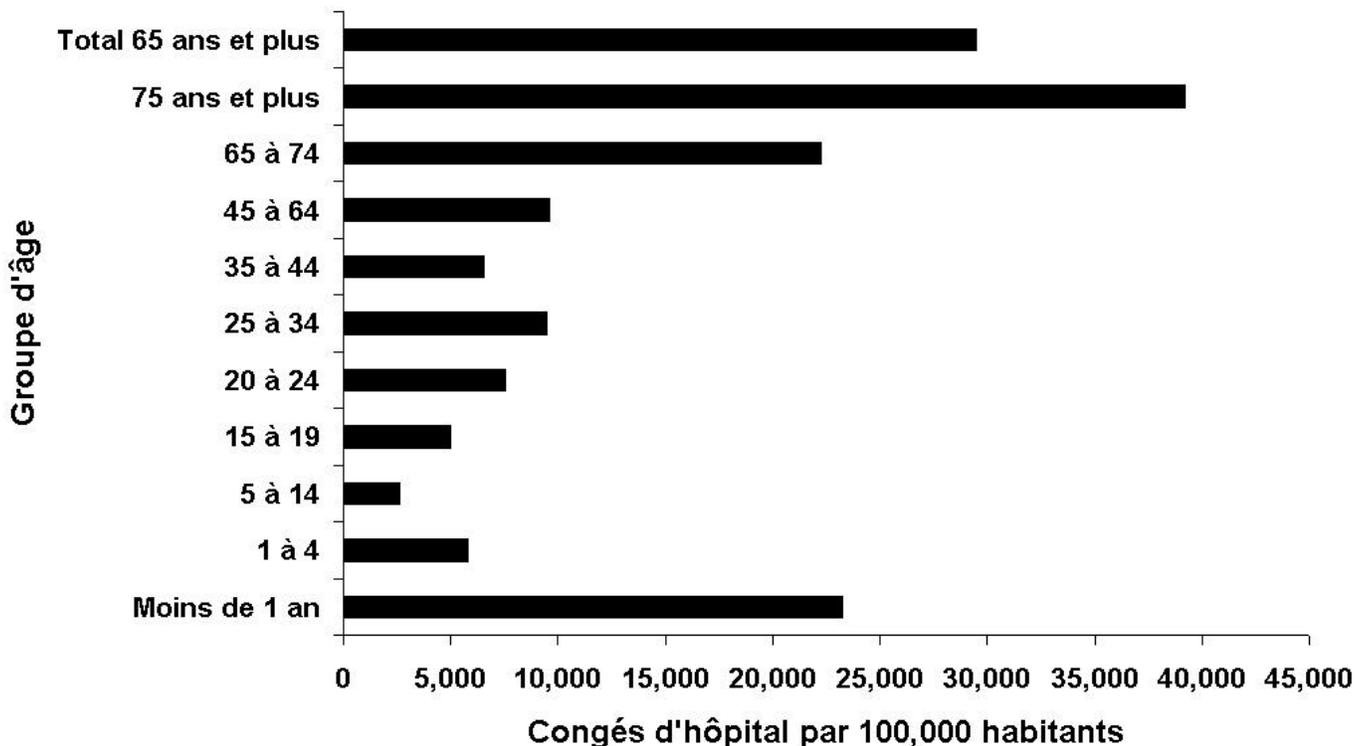
Les aînés sont généralement beaucoup plus susceptibles que leurs cadets d'être hospitalisés. En 1998, par exemple, les personnes âgées étaient trois fois plus susceptibles que les gens de 45 à 64 ans d'être hospitalisés. En outre, les taux d'hospitalisation sont beaucoup plus élevés chez les aînés d'âge plus avancé. À preuve, la même année, les personnes de 75 ans ou plus étaient de 75 % plus susceptibles que les personnes de 65 à 74 ans d'être hospitalisées.

Les aînés ont également tendance à séjourner à l'hôpital pendant des périodes beaucoup plus longues, comparativement aux gens plus

jeunes. En 1998, la durée moyenne du séjour à l'hôpital des personnes âgées était de 14 jours, alors qu'elle était inférieure à 10 jours parmi tous les groupes d'âge de moins de 65 ans.

Encore une fois, les aînés d'âge plus avancé sont hospitalisés pendant des périodes plus longues que celles de leurs homologues plus jeunes. Ce sont les femmes d'âge plus avancé dont la durée moyenne du séjour à l'hôpital est la plus longue. En 1998, le séjour moyen à l'hôpital des femmes âgées de 75 ans ou plus était de 18 jours, alors qu'il durait 14 jours chez leurs homologues masculins.

### Radiation des hôpitaux pour 100,000 habitants, 1998





## Les douleurs chroniques chez les aînés

n° 34

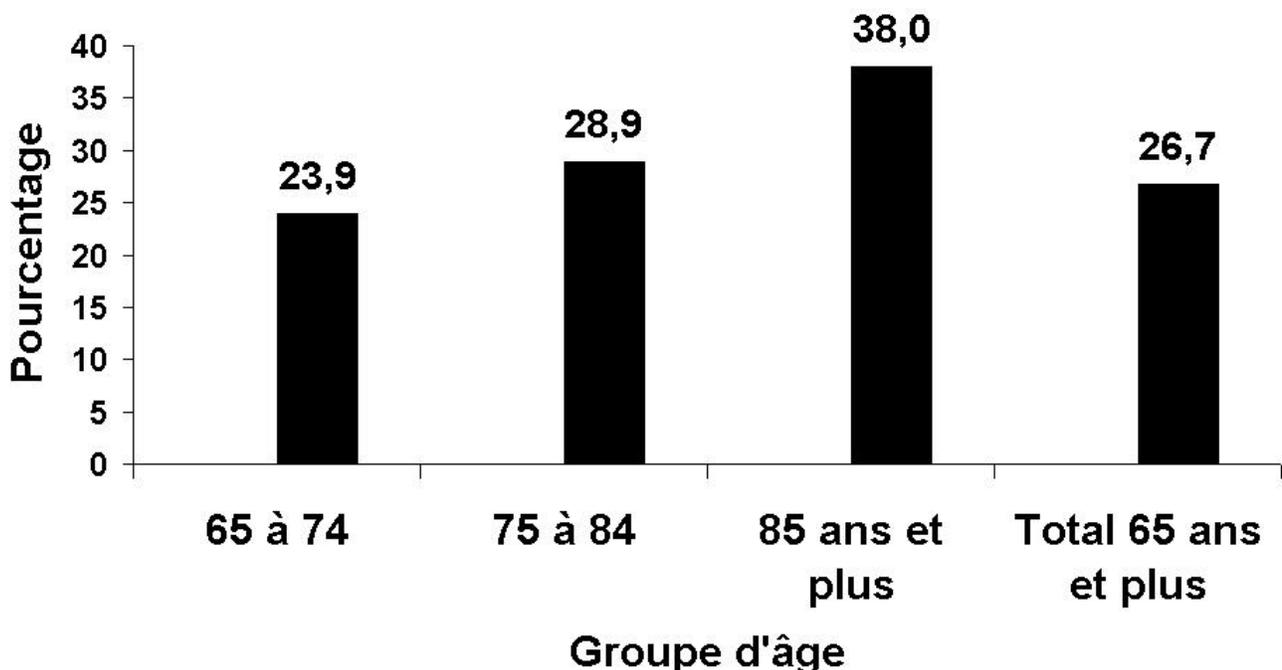
Une forte proportion d'aînés déclarent souffrir de douleurs ou de malaises chroniques. En 1999, 27 % des aînés vivant chez eux ont dit éprouver des douleurs ou des malaises chroniques, alors que c'était le cas d'à peine plus de 21 % des personnes de 55 à 64 ans et de seulement 13 % de celles de 25 à 54 ans.

Les aînés d'âge plus avancé sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'éprouver des douleurs ou des malaises chroniques. En 1999, 38 % des personnes de 85 ans ou plus vivant chez elles souffraient de douleurs chroniques, comparativement à 29 % de celles de 75 à 84 ans et à 24 % de celles de 65 à 74 ans.

En outre, parmi les aînés, les femmes sont quelque peu plus susceptibles que les hommes, soit 28 % contre 25 %, de souffrir de douleurs chroniques.

Les douleurs chroniques empêchent un grand nombre d'aînés de prendre part à certaines activités. En 1999, 22 % des personnes âgées ont déclaré que des douleurs ou des malaises chroniques les empêchaient de s'adonner à la quasi-totalité des activités, tandis qu'un autre quart se disaient incapables de participer à tout le moins à un certain nombre d'activités.

Pourcentage des aînés qui éprouvent des douleurs ou malaises chroniques, 1999





## Les aînés handicapés

n° 33

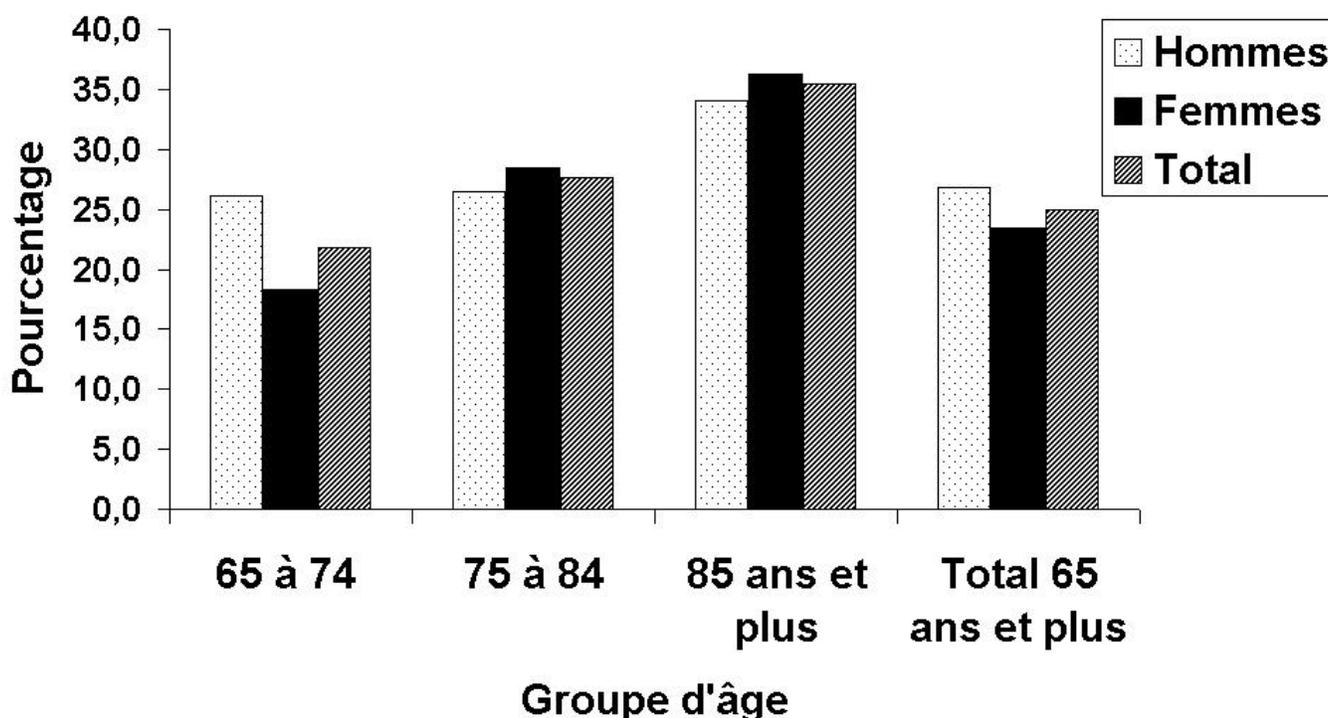
Un aîné canadien sur quatre a un handicap ou une invalidité de longue durée. En 1999, 25 % de toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus vivant chez elles avaient un tel problème de santé, comparativement à 18 % des gens de 55 à 64 ans et à moins de 10 % de ceux de 25 à 54 ans.

Il n'est pas surprenant de constater que la proportion des aînés ayant une invalidité de longue durée augmente nettement en fonction de l'âge. En 1999, 35 % des personnes âgées de 85 ans ou plus avaient une invalidité ou un handicap, par rapport

à 28 % des aînés de 75 à 84 ans et à 22 % de ceux de 65 à 74 ans.

Chez les plus de 75 ans, les hommes et les femmes sont à peu près autant susceptibles de déclarer un degré quelconque d'invalidité. Toutefois, parmi les aînés de 65 à 74 ans, les femmes sont beaucoup moins susceptibles que leurs homologues masculins de présenter une invalidité. En 1999, 18 % des femmes âgées de 65-74 ans ont déclaré un degré quelconque d'invalidité, comparativement à 26 % des hommes de ce groupe d'âge.

Pourcentage des aînés ayant un handicap ou une invalidité de longue durée, 1999





## Les aînés souffrant de maladies chroniques

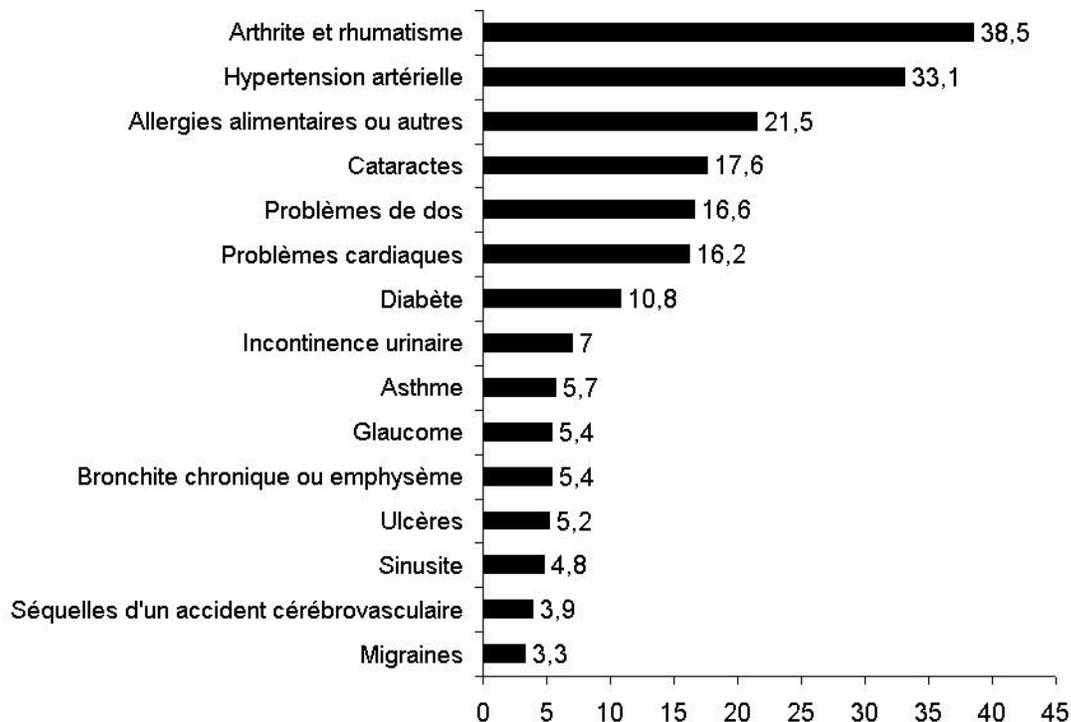
n° 32

Même si la plupart des personnes âgées ont déclaré que dans l'ensemble leur santé est relativement bonne, bon nombre d'aînés souffrent d'une maladie chronique diagnostiquée par un professionnel de la santé. En 1999, 83 % de tous les aînés vivant dans leur foyer ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins une maladie chronique.

L'arthrite et le rhumatisme sont les problèmes chroniques les plus courants déclarés par les personnes âgées. Cette année? là, 39 % des aînés souffraient de l'un ou l'autre de ces problèmes, alors

que 33 % souffraient d'hypertension artérielle, 22 % d'allergies alimentaires ou autres, 18 % de cataractes, 17 % de problèmes de dos, 16 % de problèmes cardiaques chroniques, et 11 % de diabète. Parallèlement, des pourcentages plus faibles ont déclaré souffrir d'incontinence urinaire (7 %), d'asthme (6 %), de bronchite chronique ou d'emphysème (5 %), de sinusite (5 %), d'ulcères (5 %), de glaucome (5 %), des séquelles d'un accident cérébrovasculaire (4 %), ou de migraines (3 %).

**Pourcentage des aînés vivant dans leur foyer aux prises avec certaines maladies chroniques, 1999**





## Un aîné sur trois fait de l'activité physique

n° 37

Plus du tiers des aînés canadiens font de l'activité physique durant leurs temps libres. En 1999, 14 % de toutes les personnes de 65 ans et plus étaient considérées comme très actives physiquement dans leurs loisirs, tandis que 22 % faisaient de l'activité physique de façon modérée. Mais la majorité des aînés ont participé seulement à des activités de loisirs de nature inactive.

Les aînés sont moins susceptibles que les plus jeunes d'être physiquement très actifs durant les moments de loisirs. En 1999, 14 % des aînés étaient considérés comme physiquement très actifs, tandis que chez les plus jeunes, les chiffres variaient entre 34 % pour les 15 à 24 ans et 18 % pour les 55 à 64 ans.

Fait peu surprenant, les aînés d'âge plus jeune sont quelque peu plus susceptibles que leurs homologues plus âgés de participer à des activités physiques durant leurs loisirs. En 1999, 18 % des aînés âgés de 65 à 74 ans étaient très actifs physiquement dans leurs temps libres, comparativement à 10 % de ceux âgés de 75 à 84 ans et de seulement 6 % de ceux âgés de 85 ans et plus. Par ailleurs, parmi les aînés, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de faire de l'activité physique, et ce, dans tous les groupes d'âge.

**Pourcentage des personnes actives physiquement sur une base régulière, selon l'âge, 1999**

